



Gaïd Salah sensibilise ses troupes à l'Académie militaire de Cherchell

### «Soyez fidèles à votre armée et votre pays»

Le général de corps d'Armée, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) et vice-ministre de la Défense nationale, Ahmed Gaïd Salah, poursuit ses sorties sur le terrain, afin de maintenir intacte la mobilisation des troupes et insuffler une dynamique à l'Armée en cette conjoncture régionale des plus difficiles.

Page 3

Béjaïa

### Cinq casemates pour terroristes détruites

Page 24

### Non-paiement des loyers des logements publics locatifs

# L'Etat tarde à sévir

L'Etat peine toujours à récupérer l'argent du logement public locatif, sachant que le montant total des loyers impayés du aux OPGI s'élève à quelque 31 milliards de dinars et pour cette année, près de 70% des bénéficiaires ne se sont pas acquittés de leur loyer, selon le ministre de l'Habitat, Abdelmadjid Tebboune, qui alerte que «cette situation ne peut plus durer, car les moyens financiers ont diminué».

Page 4



Exclusion des retardataires au Bac

### Benghebrit catégorique

Page 4



Avant les élections législatives de 2017

### Ould Abbès prépare sa coalition

Il apparaît de plus en plus évident qu'une nouvelle étape politique se prépare à l'approche des élections législatives, un scrutin qui risque, contre toute attente, de ne pas être une simple formalité.

Page 2

### Situation économique et sociale

## Focus de l'année 2016

sérieuses inquiétudes- pour un pays qui tire plus de 94% de ses recettes extérieures des hydrocarbures - ni des réflexes de survie, fut-ce avec les premières mesures orientées surtout vers plus de taxes et d'austérité budgétaire, en attendant qu'une nouvelle typologie économique solide et cohérente fasse valoir ses vertus. C'est ce que le gouvernement de Abdelmalek Sellal a appelé le nouveau modèle de croissance qui se projette à l'horizon 2019.

Il y a lieu de relever d'abord, sur le plan de la forme - mais qui a une justification bien évidente dans le fond - la disparition de la planification quinquennale qui a eu cours depuis le début des années 2000, avec ses trois séquences, jusqu'en 2014. La formulation du nouveau plan 2015-2016 a été fortement perturbée par les effets de

la crise des revenus pétroliers à partir de l'été 2014. Et ce n'est guère une surprise que la tripartite d'octobre 2015 à Biskra ait fait abstraction du plan quinquennal, pour commencer à murmurer des plans triennaux. Le nouveau «cadre budgétaire» proposé par le gouvernement en septembre 2016, censé aller jusqu'à l'horizon 2019, répond quelque part à cette vision d'un plan triennal plus maîtrisable. Sur le plan politique, l'année 2016 a vu la nouvelle Constitution adoptée en février. Cette nouvelle loi fondamentale du pays a généré tout un chamboulement dans plusieurs textes législatifs qu'il fallait actualiser, adapter ou mettre à jour. Ce qui explique le prolongement de la session de l'APN jusqu'à juillet, y compris pendant la période de Ramadhan.

Page 5



Par Saâd Taferka

L'année 2016 avait inauguré, via la loi de finances, l'entrée dans une nouvelle logique économique qui préfigure une transition dont on ignore son étalement dans le temps.

En effet, la perte de près de 60% des recettes pétrolières pendant l'année 2015 ne pouvait pas passer sans susciter de



Avant les élections législatives de 2017

# Ould Abbès prépare sa coalition

**Il apparaît de plus en plus évident qu'une nouvelle étape politique se prépare à l'approche des élections législatives, un scrutin qui risque, contre toute attente, de ne pas être une simple formalité.**



Par Nabil Benali

Tout annonçait, il y a quelques mois seulement, des élections en mode déjà vu : une large victoire annoncée du FLN, talonné par le RND, puis une répartition du restant des sièges, les miettes, entre petits partis progouvernement, opposition et candidats libres, du moins pour ceux qui auraient choisi d'y participer. Il se disait que le boycott devait être la décision logique de tous les membres de l'Isco et qu'encore une fois, les partis du pouvoir allaient fêter seuls leur victoire au milieu des traditionnelles dénonciations de «la fraude massive et généralisée». Ce tableau forcément lassant était le plus probable et on se demandait déjà, certains le font encore, quel enjeu pouvait encore renfermer ces législatives qui ne serviraient qu'à renouveler la composante humaine de l'APN, sans rien changer à quoi que ce soit. Un tableau ennuyeux, repoussant et, pour ainsi dire, qui ne donne pas spécialement envie de se déranger pour aller voter.

Or, depuis l'été dernier, trop de changements sont intervenus pour que ces législatives soient totalement dénués d'intérêt. Le premier de ces bouleversements a été sans conteste le lâchage de Amar Saâdani qui, sous le voile pudique de «raisons de santé» a été débarqué de la direction du FLN et remplacé, en en tour de table du Comité central, par Djamel Ould Abbès, mettant ainsi un terme à un style de gestion du parti et une certaine image du principal soutien partisan au chef de l'Etat. Djamel Ould Abbès est moins arrogant et son discours est plus prudent, mais là n'est pas l'unique différence recherchée. En termes d'options politiques, le départ de Amar Saâdani signifie la fin d'un attachement dogmatique et sans partage aux zones d'influence du FLN. Saâdani parlait d'un gouvernement 100% FLN, sans la moindre ouverture, même si l'on sait que le FLN ne décide ni qui sera le Premier ministre ni n'impose ses propres ministres dans tel ou tel portefeuille. Malgré cela, l'ancien SG du parti faisait endosser au parti tout le bilan de l'action gouvernementale, à l'heure où le recul des recettes budgétaires obligeait les autorités à multiplier les mesures forcément impopulaires. A contrario, son prédécesseur, lui, ne passe pas son temps à pavoiser et semble s'en tenir à certaine distance vis-à-vis

du gouvernement Sellal dont, à signaler aussi, il se garde d'en commenter le travail, en bien ou en mal. Cette position, tactique, consistant à bien marquer la différence entre le FLN et le gouvernement, est fortement liée aux élections législatives qui s'annoncent et qui auront lieu probablement en mai, c'est-à-dire cinq mois après l'entrée en vigueur d'une loi de finances qui alourdit la pression fiscale sur les ménages tout en entérinant un ralentissement forcé de l'activité économique. Car, malgré l'insistance de l'Exécutif à maintenir un certain niveau d'investissement public, le déficit public est déjà là pour nous rappeler que le taux de croissance attendu devra beaucoup à la stabilité du marché pétrolier, amorcé à la fin 2016 et appelée à durer en 2017. Et si le gouvernement, malgré l'entame de la réforme des subventions, maintient à haut niveau de transferts sociaux, on est déjà loin des capacités financières qui étaient derrière la forte création d'entreprises et la compression du taux de chômage à 9%. Pour ne pas sortir du sujet, on se doit de constater que le FLN, qui continue de soutenir le programme présidentiel, est loin d'être un soutien de taille pour le gouvernement Sellal. C'est sans doute pour cette raison, entre autres, que le Premier ministre a dû descendre lui-même dans l'arène et emprunté la voie de l'intervention télévisée pour expliquer aux Algériens le bien-fondé de la politique de son gouvernement. On ne sait encore si l'année qui commence demain sera porteuse de fronde sociale ou, comme les années qui l'ont précédée, elle démentira encore une fois les prévisions négatives sur la stabilité sociale du pays. Mais une chose est sûre, le gouvernement Sellal, déjà épuisé par plusieurs remaniements, semble gagné par l'usure que lui a finalement imposé une conjoncture des plus difficiles. Sous cet angle, le recentrage du FLN est déjà une voie ouverte à un autre type de gouvernement que celui qui a été aux affaires depuis l'éclatement de l'Alliance présidentielle (FLN-RND-MSP).

Ce qui s'est passé en 2012, bien que les analystes s'évertuent à l'ignorer ou à le minimiser, c'est tout de même la fin d'une construction politique qui a laissé un vide qui n'a toujours pas été comblé à ce jour. En décidant de quitter le gouvernement, le représentant des islamistes qu'était le MSP a laissé uniquement les représentants du

courant nationaliste à la direction des institutions de l'Etat. Inutile de revenir sur ce qu'a fait le MSP ensuite, lui qui a intégré l'Alliance verte avec Ennahda et El Islah pour les législatives de 2012, en payant cela par la scission causée par la faction qui, guidée par Amar Ghoul, ira créer le parti Taj qui, finalement, ne sera pas le bon palliatif et, enfin, a rejoint le bloc de l'opposition Isco où le MSP a tourné en rond, avant d'endurer des tensions internes entre les partisans de l'opposition dans la foulée du «Printemps arabe» et ceux favorables à un retour au gouvernement. Au lendemain du départ de Amar Saâdani, Bouguerra Soltani avait par deux fois tenté de provoquer la question au sein du Majliss Echoura, mais il semble que la mainmise de Abderrezak Makri soit telle que la tendance oppositionniste semble la ligne dominante dans l'instance suprême du MSP. Mais on peut supposer que ce ne sera plus pour longtemps. D'une part, la direction du parti a abdicé devant les participationnistes en décidant finalement d'aller aux législatives et, d'autre part, il a planté le

clou en refusant l'alliance, même électorale et ponctuelle, avec les deux autres partis islamistes ne voient de fusion, le FJD de Djaballah et Ennahda. Sauf que pour ne pas donner l'impression d'une volte-face à 180 degrés, Abderrezak Makri nie d'un isolement suicidaire, le MSP annonce une alliance avec le Mouvement du changement (MC) de Abdemadjid Menasra. On sait très bien que ce dernier n'est qu'un dissident du MSP et que, tôt au tard, il finira ainsi par se faire absorber par le parti qu'il a quitté. Mais en attendant, le MSP semble louvoyer et se rapproche du pouvoir, malgré lui, sans le montrer, car c'est la base qui le veut. Non seulement la base, mais la logique aussi. Le MSP avait quitté le gouvernement sur une erreur d'analyse, pensant que le pays sera touché lui aussi par le «Printemps arabe» et que, comme en Tunisie et en Egypte, les islamistes finiront par prendre le pouvoir. Or, on voit bien, six ans plus tard, que les islamistes, modérés ou radicaux, ont échoué sur toute la ligne. Donc, la ligne politique qu'il s'était tracée et les objectifs d'une conquête islamiste n'étaient que des illusions dont une partie de sa base a fini par revenir. Reste la direction du MSP, à qui le FLN ne cesse de tendre la main. Après l'éviction de Amar Ghoul et de Taj du gouvernement, voilà Djamel Ould Abbès, adepte du dialogue inter-partisan, d'aller à la rencontre avec El Islah, un autre parti islamiste et ancien membre de l'Alliance verte. Le message est ainsi lancé : il y aura toujours de la place pour les islamistes au gouvernement, pour peu qu'ils se retrouvent quelque part dans le programme du Président. Car pour les autorités, il vaut mieux procéder ainsi, c'est-à-dire en prenant soin d'élargir la base sociale au-delà du courant nationaliste, de préférence vers l'autre aile des conservateurs, les islamistes. Après tout, les partis politiques sont le premier et le meilleur filtre de la société vers les institutions et peuvent contribuer, malgré tous leurs défauts, à raffermir le front interne et donner son assise la plus solide au système politique. De par son poids, certainement supérieur aux autres partis islamistes, le MSP restera encore la meilleure option pour le FLN. Encore faut-il que la distribution des cartes que permettront les prochaines législatives démontre que ce parti est encore le partenaire à même de relayer le programme du Président de la république. A défaut, des formations plus disponibles comme El Islah feront l'affaire. On l'aura compris, l'enjeu de ces élections sera d'entériner un rapport de force qui favorise la levée par le FLN d'une coalition gouvernementale. Celle-ci devra être la plus large et la plus fiable possible, puisque c'est en sa compagnie que le FLN pourra sereinement préparer 2019.

N. B.

## Bureaux de poste Les départs à la retraite ouvriront la voie au recrutement

La ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, Imane Houda Feraoun, a affirmé, jeudi à Alger, que le départ à la retraite d'un nombre important de fonctionnaires ouvrira la voie au recrutement dans certains centres à l'échelle nationale. «Le départ à la retraite d'un nombre important de fonctionnaires ces deux dernières années (2015-2016), ouvrira la voie au recrutement en 2017», a indiqué la ministre lors d'une séance plénière à l'APN consacrée aux questions orales, précisant que le secteur de la Poste est le plus grand employeur. Mme Feraoun a prôné, dans ce sens, «des études techniques au niveau local pour le recrutement et la répartition des recrutés en fonction des besoins», relevant un déséquilibre flagrant en termes d'effectifs entre centres postaux. La wilaya de Mila compte 72 bureaux de poste et 198 guichets, soit un bureau pour chaque 12 300 ha, a indiqué la ministre, précisant qu'après l'adoption d'une loi régissant le commerce et le paiement électroniques «les bureaux de Postes seront moins sollicités par les citoyens». Concernant la couverture de la wilaya (Mila) en réseau Internet, la ministre a indiqué que «sur 32 communes 21 sont couvertes en réseau Internet après l'installation des stations 4G, ce qui contribuera à la réalisation des objectifs liés à la modernisation du service public». Quant au réseau de téléphonie mobile, la wilaya est couverte à plus de 90%, a-t-elle précisé, ajoutant que le lancement du satellite de communication prévu en 2017 permettra une couverture totale du territoire national en réseau Internet.

R. N.

# ÉVÈNEMENT

## Gaïd Salah sensibilise ses troupes à l'Académie militaire de Cherchell «Soyez fidèles à votre armée et votre pays»

**Le général de corps d'Armée, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) et vice-ministre de la Défense nationale, Ahmed Gaïd Salah poursuit ses sorties sur le terrain afin de maintenir intacte la mobilisation des troupes et insuffler une dynamique à l'Armée en cette conjoncture régionale des plus difficiles.**



Par M. Ait Chabane

Après sa récente tournée à l'Oranie, il s'est déplacé, jeudi dernier, à l'Académie militaire Houari Boumediene de Cherchell, où il s'est enquis de la situation de ce joyau de la formation politique en Algérie. «Soyez donc fidèles à votre armée et votre pays et loyaux envers le serment que vous avez prêté devant Allah en premier et dernier lieu, et devant votre patrie et votre peuple et soyez à la hauteur du lourd legs qui vous incombe», c'est le message phare qu'il a adressé

aux responsables et aux cadres de ladite Ecole à cette occasion. Sur les lieux, le général de corps d'Armée a longuement sensibilisé les hauts responsables militaires et insisté sur une formation de qualité des nouveaux stagiaires afin d'aboutir à des résultats probants, ceux tracés dans le cadre de la modernisation de l'Institution militaire. «Nous continuerons avec l'aide d'Allah le Tout-Puissant et Son assistance, confortés par les orientations de Son Excellence le Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la

Défense nationale, d'emprunter cette voie qui élèvera nos Forces armées aux plus prestigieux rangs qu'elles méritent et les plus hauts degrés d'élévation pour être à la hauteur des défis rencontrés», a affirmé le vice-ministre de la Défense nationale, dans un long discours prononcé à l'occasion de cette visite. Rappelant le «rôle pionnier» de l'Académie dans le domaine de la formation et de l'enseignement, considérant qu'elle représente «la colonne vertébrale» de l'appareil de formation de l'ANP et «son solide fondement», le général de

corps d'Armée a mis en exergue les efforts continus dispensés par l'Académie pour atteindre davantage de facteurs de réussite et de modernisation. «Nous avons accompagné tout cela d'un suivi rigoureux du déroulement des actions et des activités, concrétisées par des visites sur le terrain continues et permanentes de travail, d'inspection et d'évaluation à travers l'ensemble des Régions militaires», a-t-il fait savoir à ce titre. Et de réitérer son appel à consolider les efforts de développement de cette pépinière des officiers algériens, en poursuivant l'évolution des programmes de formation à même d'atteindre les objectifs qui lui ont été assignés par le Haut commandement de l'ANP. «Nous avons ainsi œuvré, et œuvrons toujours inlassablement afin de fournir tous les moyens matériels et infrastructurels, outre la ressource humaine qui prend en charge la dynamisation de la performance de l'enseignement et de la formation théoriques et pratiques et contribue par conséquent dans la promotion et l'élévation des niveaux de sa rentabilité scientifique et cognitive», a précisé, à cet effet, le chef d'état-major de l'armée. De leur côté, les cadres et élèves de l'Académie militaire de Cherchell ont exprimé leur reconnaissance à l'intérêt qu'accorde le Haut commandement, en valorisant le haut niveau qu'elle a atteint et en exprimant leur «fierté» d'appartenir à l'ANP et leur «entière disponibilité» à défendre la patrie et préserver sa souveraineté, sa sécurité et sa stabilité.

M. A. C.

Tayeb Louh

### Le projet du Code pénal vise à garantir les droits et libertés

Adopté mercredi dernier en Conseil des ministres, le Code de procédure pénale prévoit de «nouvelles dispositions importantes dans le cadre de profonde réforme du secteur visant à garantir les droits et libertés des Algériens et des Algériennes à travers le système judiciaire», indique le ministre de la justice et garde des Sceaux, Tayeb Louh.

Le Code de procédure pénale connaîtra des nouveautés à travers plusieurs amendements. S'exprimant lors d'une cérémonie de distinction des personnels de la direction générale de la modernisation la justice, M. Louh a expliqué que le projet de loi amendement le Code de procédure pénale propose, d'abord, de renforcer les garanties d'un procès équitable, notamment «en réaffirmant sur le principe de présomption d'innocence et en précisant que, le doute est, dans tous les cas, interprété au bénéfice de l'accusé et en précisant que nul ne peut-être poursuivi, jugé ou puni deux fois, à raison des mêmes faits, et que l'autorité judiciaire veille durant toute la procédure à la protection des droits des justiciables».

Le projet de loi dispose aussi que les jugements, arrêts et ordonnances judiciaires doivent être motivés. Le projet introduit également, des dispositions pour la mise en place du deuxième degré de juridiction pénale instauré par la Constitution révisée, en précisant notamment, que le tribunal criminel d'appel rejugera sur le fond des affaires portées devant lui, disposera d'un jury populaire de quatre jurés, et motivera ses décisions quelles qu'elles soient. Par ailleurs, le projet d'amendement du Code de procédure pénale renforcera le contrôle du juge sur la police judiciaire, dont l'ensemble des officiers, toutes catégories confondues, seront soumis à une procédure d'habilitation, et à l'aval préalable du Procureur général territorialement compétent, pour entamer leurs activités.

Par ailleurs, Tayeb Louh, est revenu sur les réalisations dans son secteur. Il souligne que grâce aux résultats réalisés en matière d'introduction de nouvelles technologies de l'information et de la communication, son secteur a pu «réaliser un changement qualitatif et concret en matière performance judiciaire, d'accompagnement et de services». Estimant que les avancées réalisées ont mis fin aux «lenteurs bureaucratiques», le ministre a ajouté que la modernisation a permis notamment «de simplifier les procédures, de se rapprocher du citoyen, d'améliorer le travail administratif, outre la transparence et la lutte contre la corruption». Par ailleurs, il a fait état de l'achèvement prochain d'un nouveau organigramme qui permettra d'introduire la direction de la prospective.

R. N.

L'unification de l'armée comme préalable

## Des pourparlers inter-libyens à Alger

Par Amine Bensafi

L'Algérie accueillera, la semaine prochaine, une réunion des différentes parties libyennes, principalement celles représentées par le Premier ministre Fayez Al-Sarraj et le général de brigade, Khalifa Haftar, ainsi que des représentants des Etats voisins, selon des sources généralement bien informées. Il s'agit d'un nouveau processus qui fait suite à celui des pourparlers menés à Skhirat au Maroc entre le gouvernement de Tripoli et le Parlement de Tobrouk et qui s'est soldé par un fiasco et la décision de la communauté internationale d'imposer le fragile gouvernement d'union nationale dirigé par Fayez Al-Sarraj

Si ces informations sont confirmées, cela représentera un grand espoir pour le peuple libyen de voir se terminer son calvaire qui a commencé avec la chute de Mouammar Kadhafi. Ce sera également la

seconde rencontre entre Fayez Al-Sarraj et le général Haftar depuis janvier 2016. Les deux hommes avaient officiellement discuté de la crise politique, mais un accord a été rendu impossible par la proposition d'Al-Sarraj d'un gouvernement à composante réduite, alors qu'il comptait alors 32 ministres. Les députés du Parlement de Tobrouk, craignent une remise en cause de la prééminence du général Haftar, qui s'est imposé comme le commandant des forces des autorités basées dans l'est du pays, ont rejeté cette proposition et aucun dialogue sérieux n'a eu lieu depuis. Entre temps, l'ancien Parlement de Tripoli, appelé aussi le Congrès général national (CGN, tenu par les islamistes et autres factions armées, n'a eu de cesse de demander le départ du général Haftar.

Il faut rappeler que Fayez Al-Sarraj a effectué, dimanche dernier, une visite de travail en

Algérie qui s'inscrit dans le cadre de la concertation entre les deux pays. Reçu par Abdelaziz Bouteflika et par Abdelmalek Sellal, Al-Sarraj a rendu hommage à l'Algérie pour les efforts déployés dans la recherche et la mise en œuvre d'une solution politique à la crise en Libye. Il a également profité de son passage à Alger (ce n'était donc pas un hasard) pour réitérer son appel à toutes les parties concernées à se mettre autour de la table du dialogue pour régler les problèmes des Libyens par eux-mêmes, «loin de toute ingérence étrangère». Il s'agissait de la deuxième visite d'Al-Sarraj, après celle d'octobre. Auparavant, Alger avait reçu le général Haftar lors d'une visite qui n'était pas passée aperçue pour les médias arabes et internationaux. L'objectif immédiat d'Al-Sarraj et qui représentera une condition sine qua non pour la réussite du rendez-vous

d'Alger sera de parvenir à un agenda d'unification des forces militaires afin que son gouvernement récupère le monopole des armes. Des armes, il y en a partout en Libye aujourd'hui et les factions armées ne se comptent plus, mais si un accord est trouvé avec le général Haftar et se forces armées, alors un grand pas sera fait vers l'unification de l'armée libyenne.

«Tous les problèmes de la Libye aujourd'hui sont liés à la situation sécuritaire. Et la seule issue, c'est une armée libyenne unifiée sous le commandement du Conseil présidentiel du GNA» avait déclaré M. Kobler, envoyé spécial de l'ONU pour la Libye. De son côté, l'envoyé spécial de la Ligue arabe pour la Libye, Salaheddine Al-Jemaly, a déploré, jeudi, le fait que le dialogue soit une culture absente de la pratique politique chez les sociétés arabes, tout en rappelant au pas-

sage que l'intervention de l'Otan a détruit le pays, sa sécurité et ses institutions. «Ce qui s'est passé en Libye ressemble au scénario irakien, surtout en ce qui concerne la désintégration de l'armée», a-t-il déclaré.

Si tout le monde est d'accord sur la nécessité du dialogue, le chemin est encore loin devant. L'ombre de la guerre froide, dont on voit les résultats en Syrie risquent de déteindre sur la Libye. En effet, le général Haftar a été reçu cette semaine à Moscou qui lui a témoigné son soutien, tout en considérant, que le gouvernement que l'Occident veut mettre en place à Tripoli n'a aucun poids. Pour l'heure, le Parlement libyen, reconnu à l'échelle internationale, ne reconnaît toujours pas le cabinet de Fayez Al-Sarraj. C'est dire tous les efforts que les Libyens devront encore consentir pour préserver l'unité de leur pays.

A. B.

Non-paiement des loyers des logements publics locatifs

# L'Etat tarde à sévir

**L'Etat peine toujours à récupérer l'argent du logement public locatif, sachant que le montant total des loyers impayés dus aux Opgi s'élève à quelque 31 milliards de dinars et pour cette année, près de 70% des bénéficiaires ne se sont pas acquittés de leur loyer, selon le ministre de l'Habitat, Abdelmadjid Tebboune, qui alerte que «cette situation ne peut plus durer, car les moyens financiers ont diminué».**



Par Leïla Bensaid

**D**ans une conjoncture de crise financière, marquée par le recul des réserves de change, suivi des mesures relatives à la rationalisation des dépenses, qui ont connu une réduction dans quelques secteurs, le gouvernement tente de récupérer l'argent de l'Etat, notamment investi dans le secteur du logement. Cependant, pour le cas des logements publics locatifs (LPL), le phénomène de non-paiement de loyer continu à pénaliser les Offices de promotion et de gestion immobilière (Opgi). A ce propos, le ministre de l'Habitat, Abdelmadjid Tebboune, a déploré jeudi «le non-paiement par des bénéficiaires de logements publics locatifs de leur loyer qui ne dépasse guère les 1 200 dinars par mois», tout en rappelant «les efforts colossaux

déployés pour assurer aux citoyens des logements décents».

Pour l'année 2016, ils sont près de 70% des bénéficiaires de logements publics locatifs, gérés par les Opgi, ne se sont pas acquittés de leur loyer en 2016, selon le ministre de l'Habitat, qui réunissait les directeurs des Opgi de l'ensemble du territoire national. Tebboune est revenu sur la difficulté financière des Opgi, en précisant que le grand nombre de loyers impayés a mis en difficulté de nombreuses Opgi à telle enseigne que certaines n'arrivent pas à payer les salaires de leurs employés.

Il est à savoir que le montant total des loyers impayés dus aux Opgi s'élève à quelque 31 milliards de dinars. Tebboune ne trouve pas de justification sur l'attitude des locataires, car selon lui «le non-paiement du loyer est injustifié dans la

mesure où le montant exigé est très symbolique». Pour le ministre, «cette situation ne peut plus durer, car les moyens financiers ont diminué». Pour remédier à cette situation, le ministre a annoncé, lors de la réunion, la mise en place d'un groupe de travail comprenant des directeurs d'Opgi de différentes wilayas pour tenter de trouver des solutions à ce problème. Il a expliqué que les propositions du groupe de travail seront soumises au gouvernement à la fin janvier 2017 afin que des mesures appropriées soient prises. En parallèle, les Opgi lanceront des campagnes de sensibilisation pour inciter les locataires à s'acquitter de leurs loyers dans les plus brefs délais, faute de quoi, des mises en demeure leur seront envoyées par un huissier de justice. Dans ce contexte, Tebboune a appelé l'ensemble des citoyens ayant bénéficié de loge-

ments publics locatifs, à «faire preuve de civisme» et à prendre contact avec les Opgi et ce, en vue de trouver une formule pour s'acquitter des loyers impayés. Il a ajouté que ces créances peuvent être versées par tranches, suivant un échéancier convenu par les deux parties. En outre, l'acquisition du logement est possible en vertu du décret exécutif promulgué récemment par le gouvernement, et qui autorise les Opgi à transférer le droit de bail aux non-bénéficiaires initiaux, à savoir les proches du bénéficiaire initial, sa belle-famille ou bien des tierces personnes ayant acquis illégalement le logement. A travers ce décret, il est prévu la relance de la vente des logements publics locatifs distribués avant 2004, et qui connaît un engouement timide depuis son lancement en mai 2013.

L. B.

## Selon Tahar Hadjar Tous les diplômes des universités algériennes sont reconnus

Par Rachid Chihab

Tous les diplômes délivrés par les établissements universitaires algériens sont reconnus par la Fonction publique. Il n'existe pas de diplôme universitaire algérien non reconnu par la Fonction publique. C'est la réponse donnée jeudi par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, à une question d'un député qui évoquait la non-reconnaissance de certains diplômes délivrés par les universités algériennes par la direction générale de la Fonction publique. Il précise dans ce cadre, qu'aucun diplôme algérien n'a besoin d'équivalence. «Tous les diplômes, nonobstant les spécialités, sont créés en vertu de la loi, et par conséquent ils sont admis et reconnus par les services habilités de la Fonction publique et tous les autres secteurs», a expliqué M. Hadjar.

Il a indiqué, qu'aussi bien les diplômes nationaux du système classique, que du mode LMD ne nécessitent pas d'équivalence. Cette procédure ne concerne que les diplômes délivrés par les universités étrangères, a-t-il soutenu. Concernant le sort des étudiants spécialisés dans la gestion des projets de génie civil, le ministre a rassuré que cette spécialité n'a pas été annulée. Plusieurs spécialités ont des appellations différentes d'une université à une autre, ce qui a suscité une certaine ambiguïté qui a donné lieu à la multiplication du nombre des diplômes délivrés dans cette filière à 6 000 licences, un nombre qui a été ramené au standard international de 200 spécialités a encore expliqué M. Hadjar. Afin de faciliter l'emploi des diplômés universitaires, notamment dans les filières de génie des transports, génie maritime et la gestion des projets d'urbanisme, le Premier ministre a promulgué en 2014 une note faisant obligation de respecter la nomenclature des filières et spécialités arrêtée par le ministère de l'Enseignement supérieur et adoptée par la direction générale de la Fonction publique et de la réforme administrative, a rappelé M. Hadjar. S'agissant du retard accusé dans la réalisation de l'université de Khemis Miliana, le ministre a fait savoir que les travaux se poursuivront à partir de l'année prochaine à la faveur des crédits complémentaires alloués. Université-formation. Toujours sur l'enseignement supérieur, le ministre des Relations avec le Parlement, Ghania Eddalia a indiqué, jeudi à Alger, que les autorités compétentes comptaient ouvrir le dossier de l'Université de la formation continue (UFC) en vue de «redéfinir ses missions et tracer les perspectives de son développement». Les «autorités compétentes comptent ouvrir le dossier de l'université de la formation continue en vue de redéfinir ses missions et son mode de fonctionnement à la lumière de l'expérience acquise après plus de 25 ans depuis sa création», a indiqué Mme Eddalia qui répondait à une question orale d'un membre de l'Assemblée populaire nationale destinée au Premier ministre, Abdelmalek Sellal et concernant l'avenir scolaire des étudiants de l'Université de la formation continue.

R. C.

Exclusion des retardataires au Bac

# Benghebrit catégorique

Par Karima Nacer

**E**ncore cette année, le ministre de l'Education décide d'interdire l'accès aux retardataires à l'examen du baccalauréat. Les candidats sont appelés à se présenter dans les salles 30 minutes avant l'ouverture de plis des sujets. Son argument : consacrer le principe de l'égalité des chances et à éviter la fraude.

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit explique qu'il est fait obligation au candidat dans la convocation du baccalauréat de «se présenter une demi-heure avant le début des épreuves» et qu'il est averti que «tout retard le privera de passer

l'examen et l'exposera à l'exclusion définitive».

Cette obligation vise, selon elle, à permettre au candidat d'avoir «une préparation psychologique» et de bénéficier des orientations des enseignants surveillants. L'ouverture des plis des sujets se fait à 8h30, après quoi, aucun candidat n'est autorisé à accéder au centre d'examen, dira-t-elle, lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales. Cette interdiction a pour objectif également de contrecarrer toute tentative de fraude par l'envoi des sujets à l'extérieur via les nouvelles technologies, ce qui constitue une atteinte à la crédibilité de

l'examen et au principe d'équité et de mérite». «La fermeté observée par le ministère à l'égard des retardataires lors des épreuves du baccalauréat vise à consacrer le principe de l'égalité des chances et à éviter la fraude», explique la ministre. Priver un candidat retardataire de passer l'examen du baccalauréat, soutient-elle, n'a pas pour but essentiel son exclusion, mais appliquer le principe de l'égalité des chances et éviter la fraude.

En réponse à une question sur la nécessité de rendre justice aux candidats exclus de l'examen du baccalauréat en 2016 pour trois minutes de retard, la ministre a affirmé que ces propos «ne sont pas vrais» et que les concernés

«étaient en retard de plus d'une demi-heure», soulignant que l'entrée aux centres d'examen est prévue 30 minutes avant le début des épreuves. Mettant l'accent sur l'importance des campagnes d'information et de sensibilisation pour amener les élèves au respect des horaires, la ministre a appelé à l'introduction de cette valeur dans les cours d'éducation civile.

Sur un autre registre, la ministre de l'Education nationale, fera savoir que l'exploitation de la plate-forme numérique a permis le recrutement de 68 000 nouveaux enseignants y compris les diplômés des Ecoles normales.

«L'autorisation exceptionnelle accordée par la direction générale

de la Fonction publique d'exploiter les listes de réserve des candidats qui avaient réussi le concours du recrutement des enseignants en 2016 a permis de pourvoir les postes vacants et garantir aux élèves la continuité de la scolarité», précise Benghebrit.

Plus explicite, elle indique que 64 000 nouveaux enseignants ont été recrutés au niveau national dans les trois paliers. Outre les diplômés des Ecoles normales pour arriver à un nombre de 68 000 enseignants. Ainsi, le nombre des enseignants contractuels a été amené à 5 000 en 2016 contre 40 000 au cours des dernières années.

K. N.

Situation économique et sociale

# Focus de l'année 2016

**L'année 2016 avait inauguré, via la loi de finances, l'entrée dans une nouvelle logique économique qui préfigure une transition dont on ignore son étalement dans le temps.**



Par Saïd Taferka

**E**n effet, la perte de près de 60% des recettes pétrolières pendant l'année 2015 ne pouvait pas passer sans susciter de sérieuses inquiétudes - pour un pays qui tire plus de 94% de ses recettes extérieures des hydrocarbures - ni des réflexes de survie», fut-ce avec les premières mesures orientées surtout vers plus de taxes et d'austérité budgétaire, en attendant qu'une nouvelle typologie économique solide et cohérente fasse valoir ses vertus. C'est ce que le gouvernement de Abdelmalek Sellal a appelé le nouveau modèle de croissance qui se projette à l'horizon 2019.

Il y a lieu de relever d'abord, sur le plan de la forme - mais qui a une justification bien évidente dans le fond - la disparition de la planification quinquennale qui a eu cours depuis le début des années 2000, avec ses trois séquences, jusqu'en 2014. La formulation du nouveau plan 2015-2016 a été fortement perturbée par les effets de la crise des revenus pétroliers à partir de l'été 2014. Et ce n'est guère une surprise que la tripartite d'octobre 2015 à Biskra ait fait abstraction du plan quinquennal, pour commencer à murmurer des plans triennaux. Le nouveau «cadre budgétaire» proposé par le gouvernement en septembre 2016, censé aller jusqu'à l'horizon 2019, répond quelque part à cette vision d'un plan triennal plus maîtrisable. Sur le plan politique, l'année 2016 a vu la nouvelle Constitution adoptée en février. Cette nouvelle loi fondamentale du pays a généré tout un chamboulement dans plusieurs textes législatifs qu'il fallait actualiser, adapter ou mettre à jour. Ce qui explique le prolongement de la session de l'APN jusqu'à juillet, y compris pendant la période de Ramadhan. Les textes adoptés ont, pour la plupart, une relation directe avec les prochaines échéances électorales (législatives et communales). Il va sans dire que les enjeux politiques liés à ces échéances ne sont pas en déconnexion par rapport à la crise économique et sociale que traverse le pays. Tous les acteurs politiques tentent de saisir l'occasion de la fonte des revenus pétroliers pour se positionner et, éventuellement, de critiquer et «conseiller» le gouvernement sur les possibles alternatives économiques. Bien entendu, il est toujours facile de s'en prendre aux autres, au gouvernement, lorsqu'on adopte la confortable posture d'incorrigible opposant. La réalité du terrain est beaucoup plus compliquée, et la failli-

te du modèle économique algérien, bâti sur la rente, est, en réalité, une faillite générale, dont les origines remontent au moins à la fin des années 1970, lorsque la «griserie» induite par la montée en flèche des cours du pétrole a commencé à installer une indolence économique, la perte des valeurs du travail, l'effacement de certains métiers manuels et d'artisanat, le recul du niveau scolaire et universitaire...etc. Le passif étant donc lourd, si bien, d'ailleurs, qu'il a fini par tisser des clientèles et former des lobbies de l'informel et de l'importation.

La remise en cause d'un tel schéma d'organisation économique et sociale n'est pas aisée. Les mesures inaugurées par le gouvernement en 2015/2016 (bancairisation de l'argent liquide de l'informel, emprunt obligataire, gel de plusieurs centaines de projets d'équipements publics, taxes sur certains produits de consommation, comme l'énergie, régime de licences d'importation) sont le premier jet d'un réaménagement nécessaire, mais qui a besoin d'être revu, corrigé et renforcé. Le renforcement ne peut logiquement se faire par un surcroît d'austérité. Les Algériens sont surtout en attente de la matérialisation du nouveau modèle de croissance dans la réalité du terrain. Ce modèle se donne pour repères principaux la diversification des activités productives en dehors de la sphère des hydrocarbures et l'amélioration du climat d'investissement. C'est inévitablement sur ces deux grands axes que sera appréciée et évaluée l'action du gouvernement tout au long de l'année 2017 et au-delà. Si, par bonheur, un déclin sérieux arrive à se produire dans ce domaine et s'inscrit dans la durée, le reste des questions - aussi bien politiques que sociales - verront leur acuité se relativiser et s'amenuiser. Dans les lignes qui suivent, on revient sur quelques points d'analyse abordés par notre journal au cours de l'année 2016, relatifs à ce grand défi du redémarrage économique que l'Algérie est appelée à relever.

## Sellal déplore la «perte des valeurs du travail»

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a réaffirmé, il y a quelques mois, l'option du gouvernement, orientée, de façon «irréversible», vers la diversification économique et la fin de la hégémonie des hydrocarbures dans la structure des investissements productifs et dans la nomenclature des produits exportables. Sellal fait le procès de la «perte des valeurs du travail», justifie la décision de

mettre fin à la retraite anticipée et a, en même temps, assuré que «si le gouvernement est appelé à revoir son modèle économique, il œuvrera, en revanche, au maintien du caractère social de l'Etat». C'est là une équation qui n'est pas simple à résoudre dans l'immédiat. C'est que la crise financière que vit l'Algérie est loin de se cantonner dans cet aspect justement «financier». Elle va au-delà, mettant à nu une désarticulation de l'économie du pays et une faiblesse structurelle, induites par une dépendance totale vis-à-vis des revenus pétroliers. La solution miracle ne consisterait pas donc à chercher, exclusivement, à agir, par exemple, au sein de l'Opep, pour faire redémarrer à la hausse le prix du baril, comme cela été le cas en novembre dernier, où l'Algérie a pu réactiver son ancien capital de diplomatie. Bien que l'on ne puisse pas faire la fine bouche devant le retour à la hausse des prix du pétrole, les horizons les plus sûrs sont situés ailleurs, dans la voie de la croissance du potentiel interne, par l'exploitation de toutes les possibilités et de tous les gisements économiques dont dispose le pays, et Dieu sait qu'il y en a à profusion.

Les solutions de la mobilisation de l'épargne interne, telles qu'elles ont initiées depuis le milieu de l'année 2015 (bancairisation de l'argent liquide de l'informel et emprunt obligataire), ne semblent constituer que des mesures d'urgence, limitées dans le temps et dans leur portée.

Abdelmalek Sellal a mis l'accent, en juin dernier, sur la nécessité de «diversifier l'économie nationale», déclarant que «le développement du secteur du tourisme fait partie des priorités du gouvernement, au même titre que l'agriculture, l'industrie et les services». Il a alors reconnu que l'Algérie «connaît une conjoncture économique difficile du fait de la chute des prix de pétrole sur le marché international».

Aujourd'hui, il importe de donner au discours officiel - tenu par le Premier ministre, ses ministres ou d'autres hauts responsables de la décision économique - tenu sur le thème de la diversification économique, un sens et une substance.

Sellal a reconnu en 2015, dans une déclaration à l'APS, les «dégâts» produits par la crise des cours du pétrole. «Notre pays a vu ses recettes extérieures réduites presque de moitié en quelques mois. C'est dire la brutalité du choc qu'a subie l'économie algérienne en pleine reconstruction après deux décennies de récession écono-

mique et de troubles sécuritaires». Il dit travailler pour la «réhabilitation de la valeur du travail», tout en expliquant que l'Algérie «ne vit plus dans une période d'aisance financière». Le tout est de savoir, maintenant, comment faire subir au pays une diète, ou mieux, un sevrage, de la rente pétrolière, «oublier» un moment de suivre fiévreusement le graphe des prix de cette matière première sur les marchés mondiaux, sans créer de grandes cassures dans la société. Le pari paraît fort complexe, d'autant plus que cette rente a alimenté des clientèles tombées dans l'«addiction» et tentées d'interférer dans la décision politique.

## Vers un «nouveau modèle» de société ?

L'on sait aussi que l'Etat social - à travers des subventions généralisées et des dispositifs sociaux précaires - a, sur plusieurs segments, déréglé la machine économique, aboutissant même à des gaspillages de nourriture, de médicaments et d'autres produits, tout en créant des disparités dans l'accès aux avantages sociaux. Sellal tient à réaffirmer le caractère social de l'Etat algérien, en déclarant que «les Algériens veulent que leur Etat demeure souverain dans ses décisions et solidaire des plus faibles d'entre eux. Nous refusons de revenir aux années de pénuries ou d'interrompre les projets de développement socio-économique en cours de réalisation à travers le pays». Pourtant, les augmentations des prix des produits énergétiques, par le canal de la loi de finances 2016, ont fait bien des mécontents parmi les ménages les plus modestes, d'autant plus que ces augmentations ont généré d'autres augmentations en cascades, ayant touché les transports, les produits alimentaires et d'autres produits. De même, la dévaluation du dinar, par rapport à l'euro et au dollar, n'a pas été sans conséquence sur le pouvoir d'achat des ménages. Une inflation insidieuse a rongé le pouvoir d'achat, dans un mouvement qui ne fait, apparemment, que commencer. Elle a déjà atteint officiellement, plus de 6%. Les augmentations de prix ayant été enclenchées depuis novembre dernier, bien avant la mise en application de la loi de finances 2017, vont se greffer, à partir de la semaine prochaine, aux hausses induites par les nouvelles taxes.

Le Premier ministre l'a avoué en 2015 : «La préservation du modèle sociale algérien a un coût, qui, jusque-là, a été supporté par l'exploitation de nos richesses nationales qui ne pourront plus, à l'avenir, garantir sa pérennité. Il nous faut donc aller chercher la croissance ailleurs, c'est-à-dire dans la sphère économique réelle où l'entreprise, publique ou privée, est la clé de voûte». Il fixera pour ce modèle de croissance l'horizon 2019, tout en ouvrant les perspectives sur la prochaine décennie, à 2030, lorsque la population algérienne aura atteint 55 millions d'habitants. Le Premier ministre explique : «Il ne s'agit pas là d'un choix ou d'une option économique entre tant d'autres. C'est une démarche vitale pour l'avenir de notre pays, où nous devons tous réapprendre à redonner son lustre à la valeur du travail et à vivre du fruit de notre labeur». Le rôle de l'Etat ne sera pas de réaliser des investissements productifs, mais d'«assurer les missions de régulation et de solidarité avec les couches les plus défavorisées de la population», ajoute Sellal.

La «réconciliation» de l'Algérie avec les valeurs du travail et de l'effort, par l'investissement de tous les segments et créneaux demeurés jusqu'ici en friche, sera la meilleure, voire la seule réponse à la crise des revenus pétroliers. D'elle découleront les nouvelles formes de solidarité, de luttes syndicales et politiques, d'investissements dans la culture, le spectacle et le sport, et toutes les valeurs fondatrices d'un nouveau modèle de société éloigné des extrémismes et des inutiles déchirements. **S. T.**

Energies renouvelables

# Appel d'offres pour produire 4 000 mégawatts en 2017

**Le ministre de l'Energie, Bouterfa Nourredine, a annoncé le lancement d'un appel d'offres national et international pour la production de 4 000 mégawatts d'électricité à partir de sources renouvelables dans le cadre de la mise en œuvre du programme national de développement des énergies renouvelables.**



**L**e programme national de développement des énergies renouvelables vise à produire 22 000 mégawatts d'ici 2030, ce qui permettra de porter la part d'électricité produite à partir de sources renouvelables à plus de 27% de la production nationale d'électricité, a précisé M. Bouterfa qui répondait à une question d'un membre de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur la situation des énergies renouvelables en Algérie.

Il a ajouté qu'un appel d'offres national et international sera lancé dans ce cadre pour produire 4 000 mégawatts exigeant de l'investisseur de fabriquer localement une partie des éléments du dispositif transformant l'énergie renouvelable en énergie électrique, à l'instar des panneaux solaires, a-t-il précisé.

Le ministre a rappelé que son secteur avait réalisé jusqu'à présent 400 mégawatts à partir

d'énergies renouvelables pour un investissement de 120 milliards de dinars, citant notamment la centrale électrique hybride de Hassi R'mel d'une capacité de plus de 100 mégawatts et la centrale solaire pilote de Ghardaïa (1,1 mégawatt).

Il a également évoqué les 22 stations électriques solaires d'une capacité de 343 mégawatts à travers 14 wilayas, dont 270 mégawatts, d'ores et déjà, en service et 73 mégawatts qui entreront en service fin janvier 2017. Le programme national de développement des énergies renouvelables permettra d'économiser 240 milliards de mètres cubes de gaz naturel, soit 63 milliards de dollars sur 20 ans. Concernant l'exportation des énergies renouvelables à l'étranger, notamment à destination des pays européens, le ministre a indiqué que ce choix était tributaire de plusieurs conditions, notam-

ment la réalisation de résultats économiques favorables. Le prix du kilowatt/heure livré actuellement en Europe n'est pas compétitif, a-t-il ajouté. En réponse à une autre question concernant le retard accusé dans le raccordement au réseau d'électricité au niveau de certains villages et communes de la wilaya de Tamanrasset, le ministre a indiqué qu'il était dû notamment au recensement des villages et quartiers prioritaires, l'évaluation des projets par les autorités locales et les services de Sonelgaz outre le manque de compétences nationales en matière d'études et de réalisation. Au sujet des villages Amguid, Arak, Moulay Lahcen, M. Bouterfa a indiqué que le dossier technique afférant à ces projets a été élaboré et approuvé, précisant que la Sonelgaz lancera des appels d'offres portant sur la réalis-

tion de trois centrales électriques et l'extension du réseau de distribution. Il a affirmé, à cet effet, que les travaux seront lancés en 2017 et la mise en service de ces projets est prévue pour 2018. L'Etat a prévu plusieurs programmes de raccordement au réseau d'électricité à travers toutes les wilayas du pays, notamment le programme quinquennal 2010-2014 qui est en cours de réalisation, et qui tend à raccorder 220 000 foyers au réseau d'électricité et plus d'un million de foyers au réseau du gaz naturel, a indiqué M. Bouterfa. Au titre du même programme, 67 000 foyers ont été raccordés à l'électricité, et plus de 529 000 au réseau de gaz naturel, a-t-il encore fait savoir. A la fin 2015, le taux national de raccordement a atteint 99% pour l'électricité et 55% pour le gaz naturel.

R. N.

Afin de promouvoir la datte algérienne

## Plusieurs accords signés avec les étrangers

**P**lusieurs accords ont été conclus dans le sillage du récent Salon international de la datte de Biskra (Sidab-2016) pour promouvoir la datte algérienne et mieux la positionner sur le marché international, a indiqué le président de la chambre du commerce et de l'industrie, CCI-Ziban, Abdelmadjid Khobzi.

Une des conséquences directes du Sidab a été la conclusion d'accord d'exportation de dattes vers la Russie, la Mauritanie et la Malaisie, a indiqué Khobzi à l'APS en marge d'une rencontre d'évaluation du Sidab, organisé entre le 17 et 20 décembre courant.

A l'occasion du salon, trois accords avaient été conclus, a rappelé le même responsable, soulignant que deux accords ont

été paraphés entre un industriel algérien et une société mixte italo-iranienne pour l'installation en Algérie de deux usines pour la production du charbon actif et des aliments de bétail.

Le troisième accord a été signé entre un opérateur national et une société mixte franco-tunisienne pour l'importation d'articles d'emballage.

Selon la même source, l'autre acquis «positif» du Sidab a été la rencontre entre les représentants de CCI-Ziban et des hommes d'affaires soudanais pour l'exportation de matériels de production de dérivés de dattes et l'élaboration d'un jumelage avec la chambre du commerce de Khartoum.

Il a été également convenu avec les attachés commerciaux des ambassades d'Italie,

d'Espagne, d'Iran et d'Egypte d'échanger des visites de délégations d'hommes d'affaires de la wilaya avec leurs homologues de ces pays respectifs.

Des rencontres avec des hommes d'affaires mauritaniens et tunisiens ont été tenues pour l'exportation des dattes, de boissons et de pâtes alimentaires et l'ouverture à Biskra d'une école pour la formation des agences touristiques dans le domaine du tourisme oasien, selon la même source.

M. Khobzi qui est également le coordinateur des chambres de commerce et d'industrie des wilayas du Sud a salué, à cette occasion, l'initiative d'industriels nationaux pour la création d'unités de production du sucre de datte à Adrar, Ghardaïa et à El Oued.

Y. L.

Wilaya d'Alger

## Le budget de son fonctionnement augmenté en 2016

Le budget de fonctionnement de la wilaya d'Alger a été de 21,6 milliards (mds) de DA en 2016 contre 18,24 mds DA en 2015, soit une augmentation de 18,54%, selon les données présentées lors de la clôture de la gestion comptable et financière présidée jeudi par le wali d'Alger.

Le trésorier de la wilaya, Saïd Ammouche, qui a donné un aperçu sur la situation financière de 2016 a indiqué que les chiffres présentés sont «élevés malgré les circonstances économiques du pays».

Le document comptable «provisoire» considère que la consommation du

Les dépenses d'équipement sont passées de 15,21 mds DA en 2015 à 16,41 mds DA en 2016, soit une augmentation de 7,92%.

Le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, qui a signé les documents de clôture du budget, a souligné que les ressources sont destinées aux dépenses d'équipement et d'investissement de la wilaya d'Alger représentant 9% de la population de l'Algérie et dont les services publics ont bénéficié de nombreux programmes en 2016.

H. T.

Venezuela

## Faute de papier, un journal historique suspend sa parution

Le quotidien le plus ancien du Venezuela, *El Impulso*, suspendra sa parution à partir de samedi, faute d'avoir reçu du papier de l'entreprise gouvernementale chargée d'en importer.

Le directeur du quotidien, Juan Carmona, a expliqué que les employés seraient mis en congés. Et mi-janvier, si le papier tarde toujours à venir, le journal ne gardera plus que son édition Internet, mais sans changer sa ligne critique, a-t-il assuré dans un communiqué.

Le quotidien régional, fondé en 1904 et dont le siège se trouve à Barquisimeto (ouest), souffre du manque de papier depuis 2013 et avait déjà alerté plusieurs fois du risque de devoir suspendre sa parution. Sa situation s'est aggravée en 2016. «Cette année a été une souffrance, il n'y a plus de papier, on appelle (l'entreprise gouvernementale chargée d'en fournir, ndlr) et ils nous livrent à la dernière minute. Le mois dernier un journal ami nous a prêté quelques rouleaux, mais depuis décembre l'entreprise ne nous répond plus», s'est lamenté Juan Carmona.

Une seule entreprise, publique, est chargée d'importer du papier de l'étranger et de le distribuer à la presse.

Le président Nicolas Maduro nie toute censure, mais accuse régulièrement les médias privés de soutenir les manœuvres de l'opposition de centre droit, majoritaire au Parlement, pour obtenir son départ anticipé. Ces trois dernières années, sept journaux ont arrêté leur édition papier, tandis que d'autres ont dû réduire leur pagination ou leur nombre d'exemplaires.

R. N.

Venus de plusieurs wilayas

# Une quarantaine de médecins formés en diabétologie à Alger

Pas moins de 40 médecins venus de nombreuses wilayas du pays ont bénéficié le week end dernier d'une première session de formation en diabétologie en attendant une deuxième session qui aura lieu au début de 2017, a-t-on appris auprès des organisateurs.



La formation a été dispensée à des omnipraticiens exerçant aussi bien dans le secteur public que privé des wilayas d'Alger, Constantine, Tizi Ouzou, Bordj Bou Arréridj et d'autres encore afin d'éviter aux patients des wilayas éloignées le déplacement jusqu'au centre Pierre et Marie-

Curie d'Alger, ont indiqué les organisateurs.

Cette formation axée sur la prise en charge du diabète en ambulatoire a été dispensée par le professeur Aouiche Samir, diabétologue au centre hospitalo-universitaire (CHU) Mustapha-Pacha et par le professeur Boudiba, chef de service de diabétologie au même hôpital.

«Le renforcement de la formation des médecins leur permet de se familiariser avec les nouvelles techniques de prise en charge de cette maladie, notamment en matière de diagnostic», ont déclaré les organisateurs.

Parvenir à une meilleure prévention de la maladie et au dépistage précoce tout en veillant à l'accompagnement

des malades et prendre connaissance des nouveaux traitements tout en améliorant la qualité des soins sont les autres objectifs de cette formation continue organisée en deux sessions. Une session de formation en podologie (pied diabétique) est prévue au premier trimestre de 2017.

L. H.

CHU de Sidi Bel Abbès

## Plus de 3 300 interventions chirurgicales effectuées aux urgences médicales

Plus de 3 300 interventions chirurgicales ont été effectuées au service des urgences médicales du CHU Abdelkader Hassani de Sidi Bel Abbès depuis le début de l'année 2016, a-t-on appris du chef du service, le Pr Maghraoui.

Ces interventions chirurgicales font partie de 66 000 cas admis durant cette période au service des urgences médicales, a indiqué ce praticien lors d'une conférence de presse abordant les instructions ministérielles visant à faire sortir les consultations médicales vers les établissements de santé de proximité et des polycliniques.

Le chirurgien de ce service, Bordji

Zoheir, a fait remarquer, pour sa part, que le nombre de malades «est en hausse permanente» au niveau des urgences, ce qui «nécessite l'amélioration des conditions de leur accueil, de leur hospitalisation et de leur prise en charge dans les différentes spécialités», ajoutant que les cas d'urgence les plus graves sont liés aux accidents de la route.

Les intervenants, dont des généralistes, des spécialistes, des cadres dirigeants du CHU et des représentants de la direction de la santé et de la population, ont appelé à améliorer les conditions d'accueil des malades au niveau du pavillon des urgences qui nécessite

une extension.

Le directeur du CHU Abdelkader Hassani de Sidi Bel Abbès, Youcef Cherifa, a annoncé que l'effectif du service des urgences médicales connaîtra une augmentation en 2017, en plus de la dotation du service en équipements nécessaires.

Le même responsable a fait part, par ailleurs, du lancement d'opérations de renouvellement de huit services de ce CHU, à l'instar des services de médecine légale, de pneumologie et gastrique ainsi que du laboratoire, qui seront dotés en équipement et moyens nécessaires et en médicaments.

T. H.

El Oued

## Plus de 400 praticiens animeront les prochaines journées médico-chirurgicales

Plus de 400 praticiens prendront part aux 7<sup>èmes</sup> journées médico-chirurgicales, prévues du 19 au 21 janvier prochain, dans la wilaya d'El-Oued, a-t-on appris des organisateurs.

Placée sous le thème «La Mère et l'enfant», cette manifestation sera animée par des chirurgiens et des maîtres de conférence exerçant dans différentes structures hospitalo-universitaires du pays, a précisé le président de l'association des praticiens privés, le Dr. Brahim Mida.

Au volet académique, le programme de ces journées comporte des communications et exposés ayant trait à l'hépatite virale, les maladies infantiles, la chirurgie esthétique des brûlures d'enfants, la réanimation, et la gynécologie-obstétrique, a-t-il ajouté.

Des ateliers de formation au profit des praticiens participants sur le diagnostic des cas de maladies opérables au niveau des établissements hospitaliers et des cliniques privées, dont le régime alimentaire pour

diabétiques et les cas d'urgences et de réanimation d'enfants malades, figurent au programme de cette manifestation scientifique.

Il est prévu, au volet pratique, l'organisation, dans le cadre des conventions de jumelage entre l'hôpital Benamar Djilani d'El Oued et des Centres hospitalo-universitaires du nord du pays, des interventions chirurgicales modernes et d'autres par endoscopie.

Selon les organisateurs, ces journées visent

l'échange d'expériences en matière de prestations médicales, la formation des praticiens, selon leurs spécialités, à travers l'étude des recherches médicales modernes en vue de contribuer au perfectionnement des praticiens.

Ces 7<sup>èmes</sup> Journées médico-chirurgicales se dérouleront à la Maison de la culture Mohamed Lamine Lamoudi à El Oued, alors que l'hôpital Benamar Djilani servira de cadre pour leur volet pratique.

T. S.

Oran

## Prochain congrès international sur les urgences médico-chirurgicales

Le premier congrès international sur les urgences médico-chirurgicales se tiendra à l'EHU d'Oran, du 21 au 22 janvier prochain, avec la participation de spécialistes nationaux et étrangers, selon le comité d'organisation.

Les communications du congrès ont été regroupées dans deux catégories les urgences médicales, englobant la cardiologie, la pneumologie, la gastro-entérologie, la neuro-vasculaire, la neurologie et la réanimation, ainsi que les urgences chirurgicales, avec plusieurs spécialités, en l'occurrence, la traumatologie, la chirurgie vasculaire, la chirurgie maxillo-faciale et la chirurgie thoracique.

Plusieurs thèmes ont été retenus pour ce congrès, tels que la gestion du stress et des conflits au quotidien des Urgences et la gestion des traumatisés crâniens du bénin au grave.

Des thématiques paramédicales seront, par ailleurs, au programme de ce congrès, en l'occurrence le rôle de l'infirmière d'accueil et d'orientation dans la gestion des flux aux Urgences, l'apport des quick test dans la prise en charge des plaies aux Urgences, et les ambulanciers Smur.

Des ateliers et des workshops axés sur trois thèmes sont prévus, ajoute-t-on de même source.

H. G.

## Selon une étude américaine Faire du vélo dans son lit d'hôpital pourrait accélérer la guérison de certains patients

Une étude menée sur des patients en état critique et sous respiration artificielle a révélé mercredi qu'une pratique anticipée du vélo de lit pourrait aider les patients à récupérer plus vite durant leur séjour à l'unité de soins intensifs (USI).

«Les gens pensent que les patients à l'USI sont trop malades pour pratiquer une activité physique, mais nous savons que si les patients commencent à pratiquer le vélo de lit deux semaines après leur admission à l'USI, ils sortiront plus tôt de l'hôpital», a déclaré dans un communiqué Michelle Kho, directrice d'ouvrage de cette étude et chargée de recherche au sein de la Faculté de rééducation de l'Université McMaster au Canada, et physiothérapeute à la clinique St. Joseph à Hamilton.

«Notre étude Tricycle développe ces travaux antérieurs et démontre qu'il est sûr et faisable de débiter systématiquement le vélo de lit dans les quatre premiers jours de respiration artificielle, et de poursuivre cette pratique tout au long du séjour en USI du patient».

Pendant plus d'un an, Mme Kho et son équipe ont suivi 33 patients âgés de 18 ans ou plus, soignés sous respiration artificielle en USI et capables de marcher avant leur admission en USI, à la clinique St. Joseph's Healthcare Hamilton.

Le traitement pratiqué en USI était de 30 minutes de vélo en supination (position couchée sur le dos) au moyen d'un vélo motorisé stationnaire fixé au lit, et ce six jours par semaine.

Les chercheurs ont constaté qu'une pratique du vélo dans les quatre premiers jours de respiration artificielle, chez les patients à la circulation sanguine stable, était faisable sans risque.

Ceux qui ont débuté l'exercice dans les trois premiers jours de leur admission en USI ont pédalé l'équivalent de neuf kilomètres environ, en moyenne, lors de leur séjour en USI.

Ces résultats ont surpris les chercheurs eux-mêmes, selon le rapport d'étude. «La capacité des patients à pédaler en état de santé critique dépasse nos attentes», a indiqué Mme Kho, ajoutant que davantage de recherches étaient nécessaires pour déterminer si la pratique anticipée du vélo chez les patients en état critique améliore leur état physique.

Mme Kho a noté que plusieurs USI hospitalières allaient débiter une étude du vélo de lit pour mener une étude pilote randomisée dans un proche avenir. Cette recherche a été publiée dans le journal américain *Plus One*.

R. S.

Souk-Ahras

# Plus de 180 projets financés par l'ANSEJ

**Au total 182 projets ont été financés depuis début 2016 à Souk-Ahras par le biais de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ), a indiqué le responsable de la communication auprès de cette Agence, Mohamed-Amine Saci.**



Ces projets ayant nécessité un investissement de 821 millions de dinars ont ciblé plusieurs activités dont les services avec 62 projets, l'agriculture avec 58 projets et l'artisanat totalisant 37 projets, a précisé la même source. Les secteurs de l'industrie et du bâtiment et des travaux publics ont totalisé respectivement 17 et 8 projets, a détaillé le même responsable.

Sur le nombre de projets financés, les femmes ont «pu décrocher» 19 projets, a souligné le même responsable, précisant que les projets accordés, au titre de l'année 2016 par l'ANSEJ ont permis l'ouverture de 420 postes d'emploi, ce qui a contribué à la décongestion du marché du travail dans cette wilaya frontalière.

Durant cette même période, 75 dossiers ont été déposés auprès de l'agence locale de l'ANSEJ par des jeunes désirant de monter leurs propre entreprises, a

ajouté la même source, précisant que l'étude de ces dossiers a été déjà finalisée et ne reste que les procédures de régulation administratives auprès des banques.

Conformément aux nouvelles orientations, l'ANSEJ de Souk-Ahras a donné la priorité aux projets dans les secteurs de l'agriculture, des énergies renouvelables, les industries de transformation, l'agroalimentaire et de recyclage des déchets, a précisé M. Saci.

L'Agence locale de l'ANSEJ a pu récupérer jusqu'au mois de décembre en cours, 91% de la totalité des crédits alloués, soit 71 millions de dinars sur les 78 millions DA débloqués, au titre des différentes opérations de financement des projets inscrits dans ce sens.

De vastes opérations de sensibilisation parmi les jeunes ont été organisées par les services de l'ANSEJ incitant les

jeunes à régulariser leur situation financière vis à vis de l'ANSEJ, a ajouté le même responsable qui a fait part également des actions d'information et de vulgarisation sur l'importance de ce dispositif dans le marché de l'emploi national.

De nouvelles mesures en rapport notamment avec la formation des bénéficiaires et les procédures d'accompagnement ont été mises en oeuvre par l'ANSEJ de Souk-Ahras pour permettre une meilleure rentabilité de ces investissements, a rappelé le même responsable.

Dans ce sens, M. Saci a fait part de la «réactivation» de la maison de l'entrepreneuriat de l'université Mohamed Chérif Messaâdia pour permettre davantage de proximité, de communication et d'orientation avec les étudiants désirant investir le monde de l'entreprise.

Y. L.

## Bejaia Réouverture des tribunaux de Sidi-Aich, Kherrata et Amizour

■ Les tribunaux de Sidi-Aich, Kherrata et Amizour, saccagés et brûlés lors d'émeutes survenus en 2011, ont repris du service dans le courant de cette semaine après avoir bénéficié d'une totale réhabilitation, apprend-on auprès de la cour de Bejaia. «Les trois structures sont désormais opérationnelles après avoir été entièrement réhabilitées et rééquiper de tous les moyens requis», a-t-on précisé, indiquant que «toutes les prestations judiciaires et administratives, délocalisées depuis 2011 vers d'autres tribunaux, sont assurées sur les lieux». Le saccage desdits tribunaux, a-t-on rappelé, ont induit d'importants désagréments aux usagers obligés, depuis lors, à suivre leurs affaires loin de leur circonscription d'origine, parcourant parfois des dizaines de kilomètres de route, au prix de considérables frais et dans des conditions de traitement plutôt difficiles à cause de la charge supplémentaire qui s'est abattue sur les quelques structures judiciaires, à l'instar de celles d'Akbou et Bejaia. Du reste la situation a été telle que les avocats, lors de leur mouvement de protestation en novembre dernier, ont du placer la réouverture de ces structures au centre de leur revendication, tant leurs conditions de travail étaient «des plus éreintantes.» Cette réouverture, au-delà de l'amélioration de la qualité des prestations de l'administration judiciaire, ramène une réelle sérénité au sein de la population, a-t-on soutenu.

R. D.

## El-Bayadh Deux nouvelles lignes ferroviaires vers Djelfa et Saïda à l'étude

■ Le secrétaire général du ministère des Travaux publics et des Transports, Boubekour Ait-Abdallah, a fait état, jeudi à El-Bayadh, d'études pour la réalisation de deux lignes ferroviaires reliant la wilaya d'El-Bayadh à celles de Djelfa et Saïda. Ces études, qui ont été déjà lancées, viennent parallèlement à la réalisation du projet de voie ferrée reliant les communes de Mécheria (Naâma) et El-Bayadh sur 130 km et dont les travaux sont à un stade «avancé», a précisé à l'APS M.Aït Abdallah, en marge de l'inauguration de la desserte aérienne Alger-El-Bayadh, de la compagnie «Tassili-Airlines». Le même responsable a mis l'accent aussi sur l'importance des investissements engagés actuellement par le secteur dans un but de désenclavement et d'accompagnement de la dynamique économique, dans le cadre d'une vision globale induite par le nouveau modèle économique adossé à la promotion de l'investissement et la diversification de l'économie. L'ensemble de ces projets en cours de concrétisation, parallèlement à l'ouverture d'une nouvelle desserte aérienne, renforcera l'attractivité de la wilaya, qui renferme de grandes potentialités dans les domaines de l'agriculture et du tourisme religieux et archéologique, a-t-il estimé.

R. O.

Production des plantes médicinales

# Un facteur pour soutenir l'économie nationale

La modernisation et le développement de la production des plantes médicinales «apportera un soutien certain» à l'économie nationale hors-hydrocarbures, ont soutenu les participants à un séminaire sur l'orientation et la généralisation des expériences réussies dans le secteur agricole ouvert à Guelma. Soulignant que l'opération d'inventaire du patrimoine végétal entrepris au niveau des forêts de la wilaya de Batna a permis d'identifier 200 espèces d'herbes et de plantes médicinales, Zahira Yahiaoui de l'unité Batna, relevant de l'agence nationale de la protection de la nature, a déploré, lors de cette rencontre tenue à l'Institut technologique méditerranéen agricole spécialisé, le fait que bon nombre de ces plantes soient cueillies de «façon arbitraire» pour être utilisées par les habitants des zones rurales.

L'intervenante lors du séminaire a, dans une déclaration à l'APS, abordé le «succès»

auquel a abouti l'expérience pilote réalisée par l'unité à l'échelle de la wilaya de Batna, et ce pour préserver les plantes médicinales dans le cadre du projet de l'agence nationale de la protection de la nature à Alger, inscrit dans le cadre de l'opération de coopération avec l'union internationale de la protection de la nature.

Le projet en question vise, selon la même elle, à accompagner trois femmes de la campagne de la commune de Timgad (Batna) et à appuyer leur travail de production et de développement de nombreuses espèces de plantes médicinales, à l'instar de la lavande et l'armoise, précisant que les femmes en question, réparties sur trois régions rurales de la commune de Timgad, à savoir Targate, Ain Tarfa et Ain Meri, ont réalisé des «résultats impressionnants» dans la culture de ces espèces à tel point que l'une d'entre elles a réussi la «distillation» de l'armoise.

De son côté, Mokrane Hamani, représentant de l'Institut national de la recherche forestière, a évoqué un projet ayant réalisé un grand succès qui s'est traduit par la production du safran. La production du safran est l'œuvre d'un agriculteur activant dans la commune de «Lemssara», dans la wilaya de Khenchela, lequel a transmis les techniques de plantation à 150 autres agriculteurs à travers le territoire national, la culture du safran s'est répandue à d'autres wilayas, comme Tlemcen et Tiaret. Organisé sous l'égide du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la

Pêche, ce séminaire a pour objectif de présenter des expériences réussies dans la perspective de développer de nouvelles filières dans le domaine agricole et de trouver également les moyens d'intégrer les jeunes dans la production agricole, a indiqué à l'APS Salha Fartass, directrice-adjointe du service de lutte contre la désertification au sein de la direction générale des forêts.

Plusieurs interventions portant sur les moyens à mettre en oeuvre pour développer une «économie verte» et son insertion dans l'économie nationale ont été abordées au cours de ce séminaire auquel ont assisté des représentants des autorités centrales et les instituts techniques sous la tutelle du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, ainsi que des représentants des directions de l'agriculture de 12 wilayas dans l'est du pays.

R. H.



# CONFLITS ▶▶

Piratage russe

## Trump cherche à calmer le jeu

Alors qu'Obama a annoncé l'expulsion de 35 membres des renseignements russes et que la Russie promet une riposte «adéquate», Trump veut tourner la page.



**D**onald Trump va-t-il passer l'éponge sur les agissements dont sont soupçonnés les Russes afin de perturber l'élection qui l'a porté à la Maison-Blanche ? Il a estimé jeudi qu'il était temps de passer «à d'autres choses plus importantes» après l'annonce par l'administration Obama de sanctions contre la Russie. «Dans l'intérêt de notre pays et de notre grand peuple, je rencontrerai la semaine prochaine les responsables de notre renseignement pour être informé» des détails de cette affaire, s'est-il borné à déclarer dans un bref communiqué.

Une attitude qui tranche avec les mesures de représailles prises par Barack Obama jeudi en «réponse» au piratage informatique et à l'ingérence présumés de la Russie dans la présidentielle américaine, mais aussi au «harcèlement» présumé de ses diplomates à Moscou. La décision la plus spectaculaire étant l'expulsion quasiment immédiate de 35 agents de renseignements russes.

Selon une déclaration écrite du président Obama, le ministère américain des

Affaires étrangères considère à compter de jeudi «persona non grata 35 agents de renseignement russes» - de simples «responsables officiels», selon les termes du département d'État - en poste à «l'ambassade de Russie à Washington et au consulat russe à San Francisco». Sans donner de détails, la Maison-Blanche les accuse d'avoir «agi d'une manière qui ne correspond pas à leur statut diplomatique». Ces agents russes et leurs familles «ont 72 h pour quitter les États-Unis». Par ailleurs, le département d'État ferme dès ce vendredi 30 décembre, deux complexes de bâtiments appartenant à la Russie dans les États du Maryland, près de Washington, et de New York (Nord-Est), qui étaient «utilisés par des responsables russes à des fins de renseignements».

### «Harcèlement croissant»

Ces mesures ne sont toutefois pas directement liées aux accusations par les États-Unis de piratages informatiques et d'ingérence de la Russie dans la présidentielle américaine du

8 novembre. La Maison-Blanche, que le démocrate Barack Obama quittera le 20 janvier, précise qu'elles constituent une «réponse» au «harcèlement croissant ces deux dernières années contre le personnel diplomatique (américain) en Russie par les forces de sécurité et de police». Un «harcèlement» qui «est allé bien au-delà des règles de comportement diplomatiques internationales», tonne la présidence américaine.

En représailles aux piratages informatiques russes qui ont perturbé la présidentielle entre Donald Trump et Hillary Clinton, Barack Obama annonce aussi qu'il prend des «sanctions» contre «neuf entités et individus», notamment les deux services de renseignements russes, le FSB et le GRU. Le GRU (services de renseignements militaires) est accusé par la Maison-Blanche d'avoir, grâce à ses agents et des moyens techniques, «falsifié, altéré des informations avec l'objectif ou l'effet d'interférer dans le processus électoral américain en 2016». Quant au FSB (services secrets), il est accusé d'avoir «aidé» le GRU. Trois entreprises russes

soupçonnées d'avoir apporté un «soutien matériel» aux opérations de piratages informatiques sont également sanctionnées, c'est-à-dire la cible de mesures punitives financières et juridiques émanant de l'administration américaine.

Enfin, quatre hauts responsables russes - les dirigeants du GRU dont son chef actuel Igor Korobov - sont également sanctionnés directement par la présidence des États-Unis, tandis que deux autres ressortissants russes sont ciblés par le Trésor. Barack Obama - dont le successeur Donald Trump a promis un rapprochement avec le président russe Vladimir Poutine - a prévenu que d'autres sanctions sont à attendre, y compris des mesures qui resteront confidentielles.

### «Détruire définitivement les relations russo-américaines»

Le Kremlin a accusé jeudi Washington de vouloir «détruire définitivement» les relations avec Moscou, en rejetant les accusations américaines «infondées» et en promettant une riposte «adéquate» aux sanctions contre la Russie, accusée d'ingérence dans l'élection présidentielle. «Nous ne sommes pas d'accord catégoriquement avec des affirmations et des accusations infondées à l'égard de la partie russe», a assuré Dmitri Peskov, cité par l'agence de presse publique Ria-Novosti.

Selon lui, cette décision de Washington «poursuit deux objectifs : détruire définitivement les relations russo-américaines qui ont déjà atteint le fond et porter un coup dur aux projets dans le domaine de la politique étrangère de l'administration du président élu», Donald Trump. «Nous regrettons que cette décision ait été prise par l'administration américaine et le président Obama en personne», a encore déclaré Dmitri Peskov, en dénonçant une politique extérieure «imprévisible et même agressive» de Washington. Il a ajouté que la Russie réagirait «sans doute de manière adéquate, se basant sur les principes de réciprocité».

AFP

### Afghanistan 13 civils blessés dans une attaque à la roquette

Treize civils ont été blessés après que des éléments armés ont tiré jeudi une roquette contre un village dans la province afghane de Nangarhar (est), a indiqué le gouvernement provincial.

«La roquette tirée par les combattants a frappé ce matin le quartier de Torghar, dans le district de Bati Kot, blessant 13 civils», a déclaré le gouvernement provincial dans un communiqué.

Parmi les blessés se trouvaient cinq enfants et deux femmes, précise le communiqué, ajoutant que les blessés ont été transportés par les forces de sécurité dans un hôpital principal de Jalalabad, chef-lieu de la province, situé à 120 km à l'est de la capitale Kaboul.

Le gouverneur provincial Mohammad Gulab Mangal a demandé aux autorités sanitaires de fournir les meilleurs soins médicaux aux blessés et a ordonné aux forces de sécurité de trouver et d'arrêter les coupables, a indiqué le communiqué.

Plus de 2 560 civils ont été tués et plus de 5 830 autres blessés en Afghanistan lors des neuf premiers mois de cette année dans des incidents liés à des conflits, selon les dernières statistiques publiées par la mission de l'ONU dans le pays.

### Yémen Un chef local d'Al Qaïda tué dans une attaque de drone

Un chef local d'Al Qaïda a été tué jeudi dans le centre du Yémen dans une attaque de drone probablement américain, a indiqué une source au sein des services de sécurité.

L'attaque a visé un véhicule à Sawmaa, dans la province d'Al-Baida, tuant «Jalal al-Seydi», un chef du réseau terroriste dans la ville voisine de Loder, et «un de ses gardes», a précisé cette source. Loder est une ville de la province d'Abyane (sud), dont plusieurs localités avaient été sous le contrôle d'Al Qaïda avant d'être reprises en juin par les forces gouvernementales yéménites.

Les États-Unis sont les seuls à disposer de drones pouvant atteindre

Washington considère la branche d'Al Qaïda dans la péninsule arabique (Aqpa), basée au Yémen, comme la plus dangereuse du réseau extrémiste.

R. N.

Le Premier ministre sahraoui accuse

## «Le régime marocain responsable de la tension à Gargarate»

**L**e Premier ministre sahraoui, Abdelkader Taleb Omar, a imputé jeudi au régime marocain la responsabilité de la tension que connaît la région de Gargarate au sud du Sahara Occidental, affirmant que le Front Polisario a décidé l'envoi de troupes pour mettre un terme aux tentatives du Maroc d'empiéter sur la bande frontalière avec la Mauritanie. Dans un entretien à l'agence d'information mauritanienne *Alakhbar*, M. Taleb Omar a imputé au régime marocain la responsabilité de la tension qui règne

à Gargarate suite à la violation de l'accord du cessez-le-feu conclu avec le Sahara occidental sous l'égide de l'ONU, précisant que «le Polisario a envoyé ses forces dans la région après avoir saisi la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), qui n'a pu empêcher les nouvelles manœuvres du régime marocain visant à changer les choses en exerçant des pressions et en imposant le fait accompli dans la ville de Lagouira». «Cette crise a commencé quand le régime maro-

cain a empiété sur la bande frontalière avec la Mauritanie en asphaltant une route s'étendant jusqu'à la frontière mauritanienne», a indiqué le Premier ministre sahraoui, ajoutant que le régime marocain «avait l'intention d'installer des fils barbelés pour isoler cette région jusqu'aux côtes atlantiques».

En réponse à une question sur les propos du Secrétaire général du parti marocain l'Istiqlal qui avait déclaré que «la Mauritanie était une terre marocaine», M. Taleb Omar a estimé que «ces propos

ne peuvent être dissociés des développements de la situation à Gargarate», «de même qu'ils ne peuvent être dissociés de la politique de l'usage de la force, de la violence verbale et du chantage, ce qui a conduit le gouvernement sahraoui à dénoncer et refuser la politique expansionniste du régime marocain». Par ailleurs, le Premier ministre sahraoui a mis l'accent sur «les efforts de l'Armée sahraoui et les forces de sécurité pour faire face aux réseaux du crime organisé et du terrorisme et le trafic de drogue en provenance

du Maroc avec la complicité des officiers en poste sur la bande frontalière», soulignant que plusieurs groupes ont été mis hors d'état de nuire et des grandes quantités saisies. Le Premier ministre sahraoui a exprimé le vœu de voir l'élection d'un nouveau secrétaire général de l'ONU conduire à «un changement de la situation qui ne peut rester en l'état», estimant que «le statu quo nourrit les tensions et ne sert pas la paix». «Le Maroc a besoin de messages forts», a-t-il conclu

R. N.



Retour des jihadistes en Tunisie

# Le gouvernement affiche sa fermeté

**Le Premier ministre Youssef Chahed a affiché jeudi la fermeté des autorités tunisiennes sur la question du retour des jihadistes dans leur pays, affirmant qu'ils seraient "immédiatement arrêtés" et jugés selon la loi antiterroriste.**



"Je veux affirmer que l'Etat tunisien n'a signé aucun accord sur le retour des terroristes et que la position du gouvernement est claire: il n'est pas favorable à leur retour des zones de tension", a-t-il dit dans une déclaration à la chaîne publique Wataniya.

"Ceux qui reviendront seront immédiatement arrêtés dès leur arrivée sur le territoire tunisien et seront jugés. Et la loi antiterroriste sera appliquée contre eux", a-t-il poursuivi.

Selon M. Chahed, l'Etat tunisien "possède les listes de tous les terroristes (tunisiens) qui sont dans les zones de tension et au sein d'organisations terroristes". "Nous les connaissons un par un et nous avons toutes les données sur eux", a-t-il assuré.

Ces déclarations intervien-

ent alors que l'inquiétude grandit et que le débat s'est récemment emballé dans le pays sur la question d'un retour massif de milliers de jihadistes tunisiens. Certaines voix ont appelé à les déchoir de leur nationalité.

Interdite par la Constitution, cette mesure a toutefois été rejetée par le président Béji Caïd Essebsi dès le début du mois. "On ne peut empêcher un Tunisien de revenir dans son pays", "mais évidemment, nous allons être vigilants", avait-il dit.

La Tunisie compte plus de 5.000 ressortissants dans les rangs d'organisations jihadistes à l'étranger selon un groupe de travail de l'ONU, et la perspective de leur retour suscite une inquiétude grandissante.

Annoncée pour jeudi passé, une réunion ministériel-

le devant définir un "plan d'action" sur le sujet autour du Premier ministre Youssef Chahed n'a pas eu lieu.

Mais le Premier ministre a discuté avec le président Caïd Essebsi "des plans d'action du gouvernement pour traiter le dossier des Tunisiens de retour des zones de tension", selon un communiqué de la présidence de la République.

## Démantèlement d'une cellule terroriste de dix personnes

Une cellule terroriste composée de dix personnes, dont deux femmes, a été démantelée en Tunisie par les services de sécurité, a indiqué le ministère de l'Intérieur tunisien. Les terroristes opéraient à Hammam Sousse, Akouda, Hergla et Kalaa Kebira. Agés

entre 25 et 45 ans, les membres de cette cellule avaient des liens avec le groupe terroriste "Katibet Okba Ibn Nafaa" implanté sur les hauteurs du mont Châambi (centre-ouest de la Tunisie), ajoute la même source. Selon le ministère de l'Intérieur, ces individus communiquaient avec des éléments terroristes à l'intérieur et à l'extérieur de la Tunisie. Ils ont avoué leur intention de commettre des attentats terroristes. Après consultation du ministère public, les membres de la cellule ont été placés en garde à vue et une procédure judiciaire a été ouverte. Deux autres personnes, dont une classée très dangereuse et recherchée dans une affaire de terrorisme, sont également recherchées, dans le cadre de la même affaire, a ajouté le ministère.

Agences

BURKINA FASO

## L'armée a un nouveau chef

Au Burkina Faso, le président Roch Marc Christian Kaboré a nommé un nouveau chef d'état-major général des armées jeudi. Le colonel-major Oumarou Sadou remplace le général Pingrenoma Zagré. Cette année, le pays a été frappé par plusieurs attaques terroristes. A 57 ans, le nouveau chef d'état-major général des armées aura pour mission de réorganiser l'armée pour répondre aux défis de la lutte contre le terrorisme et la sécurisation des frontières.

La nomination du colonel-major Oumarou Sadou s'inscrit dans le cadre de la réorganisation des forces armées burkinabè, selon Roch Marc Christian Kaboré. Pour le président burkinabè, "à chaque époque doit correspondre un type de chef".

Le nouveau chef d'état-major, précédemment inspecteur général des forces armées nationales, ne vient pas en terrain inconnu. Avec trente-sept ans de service au sein des forces armées burkinabè, Oumarou Sadou a occupé de hautes fonctions au sein de l'état-major avant d'occuper pendant quatre ans le poste de chef d'état-major de l'armée de terre.

Il prend la tête des forces armées dans un contexte marqué par de nombreuses attaques terroristes contre les militaires burkinabè. La dernière en date s'est déroulée mi-décembre avec douze militaires burkinabè tués. Les Burkinabè, choqués, ont réclamé un réaménagement à la tête de l'armée afin qu'elle apporte une réponse adéquate à la menace jihadiste.

Issu de l'infanterie, le colonel-major Oumarou Sadou est passé par plusieurs écoles de guerre et selon ceux qui l'ont côtoyé, sa connaissance du Sahel sera un atout pour la mise en place d'une stratégie pour contrer les attaques terroristes venant du Nord.

Il remplace le général de brigade Pingrenoma Zagré qui était en poste depuis décembre 2014.

RFI

Somalie

## L'insécurité alimentaire toujours aussi alarmante

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU a dévoilé son rapport sur la Somalie, mercredi passé. Un Somalien sur deux vit l'insécurité alimentaire.

Près de cinq millions d'habitants sont touchés, un million sont en situation d'urgence. C'est le sud et le centre du pays qui ont le plus besoin d'un accès à la nourriture, mais ces zones sont particulièrement difficiles d'accès pour les humanitaires. Ce sont des régions dangereuses.

Sur l'ensemble de son territoire, un habitant sur quatre a besoin d'un accès à l'eau potable. Les pluies ont été faibles ces deux dernières saisons. La récolte céréalière a baissé de 50% par rapport aux années précédentes. Et la saison la plus sèche du pays qui commence en janvier, la jilaal, s'annonce plus intense que d'habitude. Les agriculteurs somaliens ne devraient donc pas voir d'améliorations dans les mois à venir.

Les ONG peinent à répondre à la demande. La moitié des besoins humanitaires ont été financés.

Le pays a cependant réussi à maîtriser le foyer de choléra qui s'était déclaré au début du mois. Le nombre d'admissions dans les hôpitaux et centres de soins en raison de cette infection a baissé de 80% en quelques semaines.

RFI

Mali

# Tensions et polémique avec l'UE sur la question des sans-papiers expulsés

La polémique enflait ces derniers jours au Mali sur de supposés accords de réadmissions que Bamako aurait signé avec l'Union européenne. Et voilà qu'une autre affaire de "laissez-passer européens" fait son apparition. Pour semble-t-il contourner la lenteur de délivrances de laissez-passer maliens, nécessaires pour l'expulsion des sans-papiers maliens, des pays européens délivrent désormais des laissez-passer dits "européens". Les premiers Maliens expulsés avec ce document ont été refoûlés du Mali.

Les deux premiers Maliens reconduits avec des "laissez-passer européens" sont arrivés mercredi 28 décembre 2016 à

Bamako, mais ils ont été immédiatement refoûlés vers la France.

Le gouvernement a rendu public un communiqué pour dire : "Pas question d'accepter des reconduites avec des laissez-passer européens, seuls les documents maliens sont valables". Avant de lancer une mise en garde sévère aux compagnies aériennes qui acceptent de transporter ces refoûlés. Désormais, sur ce dossier, la crise est ouverte entre le Mali et l'Union européenne. Elle s'ajoute à une autre crise.

Récemment, au nom de l'UE, Bert Koenders, ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, a séjourné au Mali. Dès son retour dans son pays, il a tweeté que Bamako venait de signer avec l'Union euro-

péenne un accord de réadmission de ces sans-papiers en Europe.

Le gouvernement malien avait aussitôt démenti, avant de parler de mensonge, de manipulation. Mais la polémique depuis a pris de l'ampleur. En colère, les Maliens résidant en France occupent en signe de protestation le consulat de leur pays.

Le consul général a entretemps été officiellement limogé, alors qu'à Bamako, des voix de plus en plus nombreuses reprochent au gouvernement malien d'avoir signé avec l'UE un communiqué pour certains, un accord pour d'autres, sur notamment l'expulsion vers le Mali de ses ressortissants en situation irrégulière en Europe.

RFI



Syrie

# Alep est libérée - Les problèmes de la Turquie augmentent

**Comme prévu par les forces russes, Alep-Est a été libéré avant Noël. C'en est fini des décapitations par les Takfiris d'Alep-Est. A la place, il y a eu une messe de Noël dans la cathédrale Saint Elie, en partie détruite, de la vieille ville d'Alep-Est.**

# A

u total, environ 88 000 personnes ont quitté la zone pendant l'évacuation d'Alep-Est. Selon le Comité international de la Croix-Rouge, quelque 35 000 (13 000 militants et leurs familles immédiates)

sont parties vers des zones tenues par Al-Qaïda dans le gouvernorat d'Idleb. L'Organisation de secours humanitaire de l'ONU a constaté que 54 000 personnes sont entrées dans Alep-Ouest qui est tenue par le gouvernement.

Actuellement, la zone est fouillée par des équipes de sapeurs-démouleurs qui ont trouvé des bombes bien cachées. Plusieurs ont explosé et tué des dizaines de soldats de l'armée syrienne. On a découvert des charniers où s'entassaient des corps de soldats syriens et de civils exécutés par Al-Qaïda, Ahrar al Sham et d'autres groupes soutenus par les États-Unis, vraisemblablement peu de temps avant leur évacuation. Le gouvernement syrien aurait voulu négocier leur libération avant l'évacuation. Mais il était plus que probable que la prolongation de la présence des Takfiris pendant les négociations aurait engendré beaucoup de morts supplémentaires, et, par ailleurs, la politique internationale exigeait une solution rapide de la crise.

On a trouvé de nombreux entrepôts d'armes et de nourriture ainsi que des cliniques de soins intactes. Les combattants et leurs familles étaient de toute évidence très bien approvisionnés et équipés pendant que le reste de la population manquait de tout. La valeur des armes et les munitions trouvées-fabriquées principalement en Bulgarie, payées par les Saoudiens et transportées et distribuées par les États-Unis - est estimée à environ 100 millions de dollars.

Les forces turques et certaines de leurs forces islamistes syriennes par procuration tentent de prendre Al-Bab, à l'est d'Alep, aux forces de l'État islamique. Leur opération "Bouclier de l'Euphrate" rencontre beaucoup de difficultés. Leurs forces par procuration se sont enfuies au lieu de combattre ISIS. Le 22 décembre, un kamikaze a tué environ 16 soldats turcs. Au total, quelque 80 à 90 soldats turcs ont été tués pendant cette courte cam-



pagne - plus de pertes que les Russes en ont subies depuis le début de leur campagne en Syrie, il y a plus d'un an. 10 des chars les plus modernes de l'armée turque, des Leopard 2A4 de construction allemande, ont été endommagés ou détruits par les forces d'ISIS. Ces dernières utilisent des missiles antichars TOW fabriqués par les États-Unis et fournis par la CIA aux « rebelles modérés » qui combattent le gouvernement syrien. Des images réalisées par ISIS de dégâts causés par les combats dans Al-Bab montrent des « Casques blancs » soutenus par G.B. / U.S. en train de faire des opérations de « sauvetage ».

L'armée turque vient d'envoyer 500 forces spéciales supplémentaires ainsi que de l'artillerie pour prendre Al-Bab. Les

avions turcs ne sont pas autorisés dans l'espace aérien syrien et les États-Unis ont refusé tout soutien aérien à la Turquie. Aujourd'hui, les forces aériennes russes (!) ont offert un soutien aérien aux troupes turques qui combattent ISIS à Al-Bab. (Rappelez-vous que les propagandistes néo-cons prétendaient que la Russie donnait un soutien aérien à ISIS.)

Dans l'est de la Syrie, ISIS essaie à nouveau de prendre l'enclave détenue par le gouvernement à Deir Ezzor, mais n'a pas réussi jusqu'à présent à faire la moindre avancée. Les forces kurdes des YPG et des groupes mercenaires tribaux qui portent le nom (assez amusant) de Forces démocratiques syriennes, toutes deux sous commandement américain, s'approchent lente-

ment de la ville de Raqqa tenue par ISIS.

Peu de temps avant Noël, le président des États-Unis a signé une nouvelle directive autorisant la distribution de systèmes portables de défense anti-aérienne (Manpads) aux "rebelles modérés" en Syrie. Comme pour les TOW que la CIA a distribués aux "rebelles modérés", certains de ces Manpads finiront inévitablement dans les mains d'ISIS et il y a un risque qu'ils soient utilisés contre des avions civils en dehors de la Syrie. Les YPG / SDF kurde veulent également de telles armes bien que leur seul ennemi potentiel qui possède des forces aériennes soit l'armée turque de l'Otan. Les Russes considèrent la distribution de Manpads à leurs ennemis en Syrie comme un "acte hostile" et réagiront probablement en conséquence.

Avec l'augmentation de ses pertes en Syrie, le président turc Erdogan se met à accuser les États-Unis de soutenir ISIS et d'autres groupes terroristes en Syrie - les groupes qu'Erdogan lui-même avait soutenus jusqu'au coup d'État contre lui probablement inspiré par les États-Unis. Ses incessants revirements idéologiques (pro-ISIS / anti-ISIS, pro-russe / anti-russe / pro-russe, etc.) affectent ses partisans. (Les problèmes économiques n'aident pas non plus.) On peut penser que l'assassinat récent de l'ambassadeur russe en Turquie par un policier islamiste est la conséquence de cette confusion.

Les partisans d'Erdogan ne sont pas les seuls à ne plus s'y retrouver entre les différents acteurs, alliés et intérêts en Syrie. Elijah Magnier a fait un topo de fin d'année perspicace sur l'actuel "équilibre régional et international au Levant". La première partie couvre Les revirements turcs dans la guerre syrienne et la deuxième partie Le rôle de la Russie dans la guerre syrienne et les différences dans la tactique envers l'Iran. Il conclut:

Il y aura encore des combats en Syrie mais on peut voir se dessiner un accord de paix à l'horizon 2017. Parfois, la diplomatie nécessite le langage des armes et du feu pour imposer la paix aux participants. Une chose est certaine: les djihadistes ne déposeront pas les armes pour la bonne raison que cela ferait disparaître l'essence de leur idéologie: ils seraient obligés de quitter la Syrie pour un autre pays.

Le premier choix des Takfiris qui quitteraient la Syrie serait la Turquie où ils ont une base de soutien et de nombreux partisans de leur idéologie. Avec sa guerre contre la Syrie et son soutien aux islamistes radicaux, Erdogan a placé son pays dans la situation même où le Pakistan s'était mis lorsque Muhammad Zia-ul-Haq soutenait les Moudjahidines fournis par la CIA en Afghanistan contre le gouvernement afghan progressiste, en 1978. Résultat, le Pakistan fait face, depuis, à une insurrection lente, bouillonnante et mortelle. Il faudra probablement des décennies à la Turquie pour débarrasser le pays autrefois laïc d'un tel cancer mortel.

Moon of Alabama

## Poutine : La Russie «ne va expulser personne» après les sanctions

■ ■ La Russie «ne va expulser personne» en réponse aux sanctions américaines prises la veille contre Moscou, accusé d'ingérence électorale, a déclaré vendredi le président russe Vladimir Poutine dans un communiqué.

«Nous n'allons expulser personne», a assuré M. Poutine, alors que son chef de la diplomatie avait proposé peu auparavant d'expulser 35 diplomates améri-

cains. La Russie se réserve toutefois «le droit de prendre des mesures de rétorsion», et «restaurera les relations russo-américaines au vu de ce que sera la politique du président américain élu Donald Trump», a-t-il précisé.

M. Poutine a dénoncé de «nouvelles mesures inamicales» prises par l'administration de Barack Obama, en les qualifiant de «provocatrices» et visant à

«miner davantage les relations russo-américaines».

«Mais nous n'allons pas tomber au niveau d'une diplomatie irresponsable. Nous n'allons pas créer de problèmes aux diplomates américains», a-t-il souligné.

«C'est dommage que l'administration du président Barack Obama finisse son travail de cette manière, mais je lui souhai-

te quand même une bonne année, tout comme aux membres de sa famille», a encore dit le dirigeant russe.

Vladimir Poutine a également invité «tous les enfants des diplomates américains» accrédités en Russie à la fête traditionnelle organisée au Kremlin à l'occasion du Nouvel An et du Noël orthodoxe célébré le 7 janvier.

AFP

# Ankara 2016 n'est pas Sarajevo 1914, à qui profite ce moment Sarajevo en Turquie ?

**Allons droit au but : Ankara 2016 n'est pas Sarajevo 1914. Ce n'est pas un prélude à la Seconde Guerre mondiale. Quiconque a planifié l'assassinat de Andrei Karlov, ambassadeur de Russie en Turquie - un diplomate de la vieille école cool, calme et serein - risque un puissant contre-**

Par Pepe Escobar

**L'**assassin, Mevlut Mert Altintas, était un diplômé de l'académie de police de 22 ans. Il a

été suspendu de la police nationale turque (TNP) en raison de liens soupçonnés avec l'organisation terroriste Fethullahista (Feto) après le putsch raté du 15 juillet contre Erdogan, mais est revenu au service en novembre.

Ce n'est pas un secret que les gulénistes s'infiltrèrent massivement dans la police nationale turque. Donc une conséquence prévisible de l'attaque sera une répression encore plus implacable de la part d'Erdogan et de son parti AKP sur le réseau Gulen. L'enquête turque devra se concentrer non seulement sur le service de sécurité principal, qui a échoué au centre d'art moderne d'Ankara, mais bien au-delà. Ce n'est pas très rassurant que le ministre de l'Intérieur turc, Suleyman Soyulu, ait publié une déclaration laconique trois heures après les faits.

Le tueur en costume noir et cravate a crié des slogans sur la vengeance " pour Alep " - y compris le "Allahu Akbar" - en turc et en arabe rudimentaire, ce qui pourrait établir une connexion avec la rhétorique d'un groupe islamiste, même si ce n'est pas une preuve concluante.

Le timing est crucial. L'attentat a eu lieu un jour seulement avant la réunion des ministres des Affaires étrangères de la Russie, de la Turquie et de l'Iran à Moscou pour une discussion stratégique sur la Syrie. Les ministres étaient déjà en contact étroit depuis quelques semaines sur la façon de conclure un accord global sur Alep - et au-delà.

Et ce, juste après l'accord crucial, préala-



blement établi entre Poutine et Erdogan, qui impliquait que des milliers de rebelles modérés, obéissant à la Turquie, puissent utiliser un couloir pour sortir d'Alep. Ankara était entièrement en phase avec le plan. Cela élimine en soi la possibilité d'un faux drapeau provoqué par Ankara.

Le président Poutine, pour sa part, a clairement dit qu'il voulait être informé sur les commanditaires du tueur. C'est quelque chose qui pourrait être interprété comme un code subtil à destination des services de renseignement russes, déjà très au courant.

L'ensemble du panorama

Sur le plan bilatéral, Moscou et Ankara travaillent maintenant étroitement dans la lutte contre le terrorisme. Le ministre turc de la Défense a été invité en Russie pour des négociations sur le système anti-aérien. Le commerce bilatéral est en plein essor, y compris la création d'un fonds d'investissement commun. Sur le front de l'énergie, le gazoduc Turkish Stream, en dépit de l'obsession de l'administration Obama à propos de son sabotage, a fait l'objet d'une loi d'État à Ankara au début du mois.

Les atlantistes sont consternés que Moscou, Ankara et Téhéran soient maintenant pleinement engagés dans la conception d'un avenir syrien suite à la bataille d'Alep, à l'exclusion du duo Otan-GCC (Pays du Golfe).

C'est dans ce contexte que doit être interprétée la récente capture, par les forces spéciales syriennes à Alep, d'un groupe d'agents

de l'Otan-GCC - déployés par la coalition US.

Le parlementaire syrien Fares Shehabi, chef de la Chambre de commerce d'Alep, a publié les noms des officiers de la coalition capturés. La plupart sont saoudiens. Il y a un Qatar. La présence d'un Marocain et d'un Jordanien s'explique par le fait que le Maroc et la Jordanie sont des membres non officiels du GCC.

Et ensuite il y a un Turc, un Américain (David Scott Winer) et un Israélien. L'Otan ne se manifeste donc que par l'intermédiaire de deux agents, mais le lien Otan-GCC est plus qu'établi. Si cette enquête se poursuit - et c'est encore un gros "si" - ce peut bien être du personnel militaire de la coalition et des commandants sur le terrain qui conseillaient les rebelles modérés et sont maintenant devenus un atout de négociation formidable entre les mains de Damas.

L'Otan et le GCC restent absolument cois. Même pas de dénis des non-dénis. Cela pourrait supposer un accord dans l'ombre pour la libération des prisonniers de valeur, renforçant encore l'emprise de Damas.

C'est le président Poutine qui a tout de même établi, de facto, un axe Russie-Iran-Turquie traitant des faits sur le terrain syrien, parallèlement au charabia de la lourde rhétorique impuissante de l'ONU qui se débite à Genève. Avec diplomatie, Moscou souligne que les travaux de l'axe complètent les discussions de Genève. En fait, tout n'est que le résultat d'un travail basé sur la réalité qui est

supposé poser, et sceller, des paramètres définitifs sur le terrain avant que Donald Trump n'entre à la Maison-Blanche.

Pour résumer, le projet de changement de régime de plusieurs milliards de dollars sur cinq ans - toujours en cours - de l'Otan-GCC en Syrie a misérablement échoué. Le rusé Erdogan semble avoir appris sa leçon de realpolitik. Sur le front atlantiste, néanmoins, cela ouvre de nombreuses avenues pour canaliser le ressentiment géopolitique.

La vue d'ensemble ne pouvait pas être plus totalement insupportable pour les atlantistes néocons / néolibérauxcons. Ankara, lentement mais sûrement, s'est tourné vers la voie eurasiennne. Au revoir à l'UE, et finalement à l'Otan. Bienvenue aux Nouvelles routes de la soie chinoises - une ceinture, une route (Obor) -, à l'Union économique eurasiennne (EEU), dirigée par la Russie, à l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS), au partenariat stratégique Russie-Chine, et à la Turquie comme pôle central de l'intégration en Eurasie.

Pour que tout cela se produise, Erdogan a certainement conclu qu'Ankara devait être à bord de la stratégie à long terme Russie-Chine-Iran pour pacifier et reconstruire la Syrie et en faire un carrefour majeur des Nouvelles routes de la soie. Entre cela et une alliance passagère d'intérêts avec le Qatar, l'Arabie saoudite et les États-Unis, il n'y a certainement pas photo.

Mais ne vous y trompez pas. Il y aura du sang.

P. E.

## Premier obstacle franchi pour le projet constitutionnel d'Erdogan

■ ■ Une commission parlementaire turque a approuvé vendredi le projet de réforme constitutionnelle voulue par le chef d'Etat, Recep Tayyip Erdogan, qui entend présidentialiser le régime. Selon le projet soumis à cette commission, Recep Tayyip Erdogan pourra désigner et démettre les ministres, reprendre la présidence de sa formation politique, le

Parti de la justice et du développement (AKP), et rester en poste jusqu'en 2029. Approuvé en commission après 17 h de débats, le projet de Recep Tayyip Erdogan doit encore être approuvé par le Parlement avant d'être soumis à référendum. Recep Tayyip Erdogan et ses partisans soutiennent qu'un régime présidentiel est

souhaitable pour stabiliser la Turquie et éviter le retour au pouvoir de coalitions fragiles. Ses adversaires redoutent de leur côté que le président turc en profite pour accentuer son virage autoritaire et amplifier la répression en cours depuis l'échec, le 15 juillet dernier, d'une tentative de coup d'Etat.

Le projet permettra par exemple à la présidence d'instaurer un régime d'état d'urgence sans que le Parlement ne soit sollicité. Il prévoit des élections en 2019 et l'exercice de deux mandats présidentiels successifs, ce qui permettra à Recep Tayyip Erdogan de demeurer au pouvoir jusqu'en 2029 s'il remporte les deux scrutins.

AFP

Kenya

# Des écolières se cachent dans les écoles pour échapper à l'excision

**Des jeunes filles évitent de rentrer dans leur famille pour la période des fêtes, de peur d'être victimes de mutilations génitales.**

**D**ans certaines régions du Kenya, la tradition de l'excision des jeunes filles est ancrée depuis des décennies. C'est par exemple le cas au sein du peuple masai où les adolescentes sont souvent excisées avant leur mariage. Selon les données de l'Unicef, 49% des femmes kényanes âgées de 45 à 49 ans ont subi une mutilation de leur appareil génital au cours de leur vie. Si cette proportion chute à 15% chez les filles âgées de 15 à 19 ans, cette pratique barbare est toujours solidement implantée parmi certaines ethnies qui composent la population du pays.

Le site d'information Les Observateurs rapporte ainsi que dans le Pokot, un comté situé à l'extrême ouest du Kenya, 85% des femmes sont excisées. Et pour les écolières, la période de Noël est celle de tous les dangers.

«Décembre est la «saison» des mutilations génitales. Ces vacances durent 64 jours de début novembre à fin décembre.



Les autres périodes de vacances, en avril et en août, ne durent que deux semaines. Quand les filles rentrent chez elle pendant une période aussi longue, les familles en profitent pour organiser les cérémonies traditionnelles de passage à l'âge adulte, donc excision et mariage», confie une activiste locale anti-excision au site Les Observateurs.

## Impunité

Deux lois votées au Kenya en 2001 puis 2011 ont interdit l'excision et renforcé les peines contre les personnes à l'origine de mutilations génitales. Mais, les autorités sont encore peu enclines à entamer des poursuites judiciaires, comme l'expliquait le journal britannique The Guardian en 2014. Une impunité qui profite aux coupables.

En plus de mutiler des jeunes filles, l'excision, souvent réalisée avec un instrument non stérilisé, augmente les risques de transmission du VIH. Les opérations, souvent faites à l'aide de lames de rasoir, peuvent causer des hémorragies, des infections, voire la mort. Elles entraînent aussi de graves conséquences physiques et psychologiques tout au long de la vie des femmes, comme le rappelle l'Organisation mondiale de la santé.

## Un robot rhinocéros pour lutter contre le braconnage

< Un ingénieur américain propose une solution innovante pour lutter contre le braconnage de l'espèce.

Souvent admiré pour son allure d'animal préhistorique, le rhinocéros pourrait bien disparaître de notre Terre dans un futur proche, comme le mammoth naguère. Malgré les efforts des autorités et des parcs nationaux, le braconnage des rhinocéros était une nouvelle fois en hausse en 2015, avec 1.338 animaux tués en Afrique, soit dix fois plus qu'en 2008.

Pour enrayer le phénomène, de multiples solutions ont été essayées. Des ONG anti-braconnage forment des rangers sur le terrain avec des méthodes importées de l'armée américaine, une armée privée protège la plus grande ferme à rhinocéros au monde à

Klerksdorp, des drones survolent le parc national du Kruger pour détecter toute intrusion de braconniers, des snipers défendent les hordes au Kenya, et la justice sud-africaine a même levé le moratoire commercial sur la vente de corne de rhinocéros sur le marché intérieur.

Rien n'y fait, toujours plus d'animaux tombent sous les balles. La faute au prix de la kératine, la poudre contenue dans la corne de rhinocéros, dont le prix a atteint 65.000 dollars le kilo sur le marché asiatique où l'on croit dur comme fer aux vertus médicinales de la kératine.

Mais, un ingénieur américain pense avoir peut-être la solution pour traquer efficacement les braconniers. Il a pris la plume dans le

magazine américain Wired pour présenter son idée d'un rhinocéros robot qui traquerait les chasseurs illégaux.

«Pour sauver la vie de ces animaux, je présente le Ramakera: un rhinocéros robot conçu pour surveiller et protéger la horde des braconniers (...) Le Ramakera disposerait d'un système de navigation interne pour retourner à la base quand cela serait nécessaire pour procéder à des mises à jour et à des réparations. Des caméras infrarouges et d'autres capteurs lui permettraient de rester avec le troupeau d'animaux et de détecter et enregistrer toute activité humaine», explique Charles Bombardier dans Wired. On se croirait presque dans Jurassic Park.

Slate Afrique

Guinée

## Audition d'un militaire recherché pour le massacre d'opposants en 2009

**L**e militaire guinéen Aboubakar Sidiki Diakité, dit Toumba Diakité, recherché pour le massacre d'opposants en 2009 à Conakry, a été entendu mercredi par un procureur à Dakar où il a été arrêté récemment, a indiqué jeudi à l'AFP son avocat.

Toumba Diakité, un médecin militaire ayant le grade de commandant, a été arrêté le 16 décembre par des gendarmes dans la capitale sénégalaise où il vivait sous «une identité d'emprunt» et ayant subi plusieurs changements d'apparence, selon la gendarmerie.

Il est recherché pour son implication présumée dans le massacre perpétré le 28 septembre 2009 par des militaires dans un stade de Conakry où étaient rassemblés des milliers d'opposants à la candidature à l'élection présidentielle de Moussa Dadis Camara, chef de la junte militaire ayant dirigé la Guinée de 2008 à fin 2009.

Au moins 157 personnes avaient été

tuées et 109 femmes violées dans le stade et ses environs, selon la commission internationale d'enquête de l'ONU.

Toumba Diakité a tenté, le 3 décembre 2009, d'assassiner M. Camara, dont il était l'aide de camp, lui reprochant de vouloir lui faire porter l'entière responsabilité du massacre. Mercredi à Dakar, il a été entendu par un procureur pour le compte du Parquet général, «en exécution du mandat d'arrêt à son encontre. C'était l'interrogatoire préalable», a affirmé à l'AFP son avocat, Me Baba Diop, parlant d'une «formalité».

Il s'agissait de «l'interroger pour connaître son identité», «lui notifier le mandat d'arrêt», s'assurer que ce mandat «lui était applicable» et «lui demander s'il est d'accord pour être extradé» entre autres questions, a expliqué Me Diop.

Selon lui, son client «a indiqué qu'il ne souhaiterait pas être extradé» dans son

pays «pour des raisons de sécurité».

Cependant, a assuré l'avocat, le parquet général et la défense n'ont pas encore reçu «le dossier officiel de la demande d'extradition» de la Guinée. Et si cette requête n'est pas transmise dans un délai de 21 jours à compter de la date de l'interrogatoire préalable, «nous demanderons la mise en liberté provisoire de notre client», a encore dit Me Baba Diop.

Selon la gendarmerie sénégalaise citée par l'APS le 20 décembre, Toumba Diakité «était caché au Sénégal depuis cinq ans», ayant «complètement changé de physionomie» et s'identifiant dans son quartier comme «Aboubacar Barry».

De même source, «la recherche et la surveillance ont duré un certain moment» pour s'assurer qu'il s'agit bien de lui, en raison de ses «changements physiologiques» et «de l'utilisation d'une identité d'emprunt».

AFP

## Il risque l'extinction Le guépard en déclin

■ L'extinction des guépards pourrait être aussi rapide que leur vitesse de pointe. La population de l'espèce est en fort déclin en Afrique.

Le guépard a beau être l'animal terrestre le plus rapide au monde, avec des pointes à 110 km/h lorsqu'il chasse, il n'échappe pas au risque d'extinction. Une étude publiée par la Société zoologique de Londres pointe le fort déclin de l'espèce. De 100.000 individus la fin du 19e siècle, la population a chuté à 7.100 aujourd'hui. La quasi-majorité des animaux vit en Afrique, alors que sur le continent asiatique, naguère largement peuplé par le félin, il ne reste plus que quelques dizaines de survivants en Iran. Les auteurs de l'étude ont demandé à l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) de revoir à la hausse le risque de disparition de l'espèce, en le faisant passer de «vulnérable» à «en danger» sur sa liste rouge des espèces menacées.

Sur les 18 groupes de guépards étudiés par les scientifiques, 14 ont vu leur population baisser. Dans certains pays, la chute du nombre d'individus est dramatique. Au Zimbabwe, le nombre de félin a chuté de 1.200 il y a 16 ans, à environ 170 aujourd'hui, soit une baisse de 85%.

«Étant donné la nature secrète de ce félin très discret, il a été longtemps difficile de rassembler des informations fiables sur l'espèce, ce qui a conduit à surestimer le nombre d'animaux», affirme le Dr Sarah Durant, la responsable du programme de conservation des guépards.

L'une des principales raisons au déclin du félin est la réduction importante de son habitat naturel à cause de la pression de l'homme. Aujourd'hui, environ 77% des guépards vivent dans des parcs nationaux ou des réserves protégées, selon l'étude de la Société zoologique de Londres.

RFI

Issers

# La salle Afrique regagne son lustre d'antan

L'année culturelle 2016 à Boumerdès aura été marquée par la rénovation de la salle de cinéma et de spectacle Afrique aux Issers (Est d'Alger), qui a pu recouvrer son lustre d'antan.



La vie est enfin revenue, durant le mois de Ramadhan 2016, à ce «monument historique» de toute beauté, dont l'esthétique rivalise avec celle des plus belles salles de spectacle du pays.

Cela a été rendu possible grâce à un accord de partenariat conclu entre l'Office national de la culture et de l'information (Onci) et la commune des Issers qui engage cette dernière à laisser la gérance de la salle à l'Office, a-t-on appris du directeur de la culture de la wilaya, Djamel Feghouli. L'accord, d'une validité de 20 ans, stipule également la désignation d'un gérant pour la salle et la permission aux associations culturelles et artistiques d'y organiser des activités.

La rénovation de cette salle a été fortement saluée par les personnalités culturelles et théâtrales de la région, à l'instar d'Omar Fetmouche et de nombreux présidents d'associations du domaine, qui ont exprimé leur satisfaction à cet égard, d'autant plus, ont-ils dit, qu'ils ont un

grand besoin d'espaces similaires pour la relance de l'acte culturel dans la région.

## De la négligence à la relance

La salle des spectacle des Issers a connu son âge d'or durant les années 1960, 1970 et 1980, grâce à son importante activité. A l'époque, la structure présentait quotidiennement quatre spectacles, dont un pour les enfants dans la matinée, en plus de représentations théâtrales. Malheureusement, cette activité commença à décroître vers le milieu des années 1980 et 1990, une époque qualifiée de «malheureuse» par les représentants du mouvement associatif, car la structure a vu, notamment ses cadres l'a quitter et l'abandonner. Elle fut par la suite fermée suite à des conflits entre les associations du domaine qui se disputèrent, à l'époque, sa gérance, avant de faire l'objet d'abandon et de saccages, après que la commune ne se soit

délesté de sa responsabilité à son égard.

Les séquelles du séisme de mai 2003 et des inondations de 2007 accrurent encore plus la détérioration de la structure.

En 2008, cette salle bénéficia d'une action de réhabilitation et d'équipement initiée par la direction de la culture de Boumerdès, mais elle demeura inactive jusqu'à 2016, faute d'encadrement et de financement.

## Un passé riche en activités

Selon son directeur, Abdelghani Chentouf, cette salle inaugurée en 1930 à l'occasion du centenaire de l'occupation de l'Algérie par la France, a été réalisée par des pieds noirs qui occupaient à l'époque de vastes vignobles dans la région pour y abriter des activités annuelles célébrant les vignobles.

Elle fut baptisée du nom Afrique après l'indépendance. L'entrée principale du bâtiment a été ornée d'une fresque

en mosaïque représentant trois femmes de l'époque romaine offrant des fruits et des mets en tout genre. A ses débuts, cette salle avait une capacité de plus de 1 000 places, qui furent par la suite remplacées par des chaises modernes qui réduisirent sa capacité d'accueil à seulement 500 places. Elle compte, en outre, trois étages avec terrasses, en plus d'une importante scène en conformité avec les critères en vigueur, des ateliers et des loges pour les artistes.

La salle Afrique assure actuellement deux spectacles par jour durant toute la semaine, en plus d'une représentation théâtrale pour les enfants chaque vendredi matin et d'autres pour les adultes tous les jours de la semaine. La wilaya de Boumerdès a longtemps négocié avec la commune des Issers pour transmettre la propriété de cette salle au secteur de la culture, en vue de sa promotion par l'affectation d'enveloppes à son profit, mais ces négociations sont restées vaines. **T. R.**

Film d'animation d'Alger DjazAnim

# Ouverture des premières journées

Les premières Journées du film d'animation d'Alger, DjazAnim, un événement entièrement dédié à la promotion de la production algérienne du genre a été inauguré jeudi au Palais de la culture Moufidi-Zakaria.

Organisées par les producteurs Real Dream Digital et le studio El Bouraq avec le concours du Centre algérien du développement du cinéma (Cadc), les premières DjazAnim prévoient, entre autres, des ateliers de formation et une série de projections.

Présent à la cérémonie d'ouverture, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a salué l'initiative de ces producteurs, qui travaillent depuis plusieurs années avec leurs propres moyens, tout en les «encourageant» à produire un contenu algérien et s'inspirer de

l'histoire de l'Algérie.

Le ministre de la Culture a également appelé à la «multiplication» de ce genre d'événements dans d'autres régions du pays et à l'«élaboration d'un projet de festival dédié au film d'animation».

Pour sa part, l'organisateur de l'événement, Ifaz Maâtoub, a estimé que ce genre de manifestation est aujourd'hui nécessaire pour «réunir» les nombreux talents algériens et «promouvoir leurs productions» auprès d'un public inondé de films d'animation étrangers.

Pour l'organisateur, ces oeuvres restent le «meilleur» moyen de véhiculer la culture et l'identité algérienne surtout «auprès du jeune public». Les premiers ateliers de formation de DjazAnim ont débuté jeudi dans l'après-

midi et seront consacrés à l'écriture de scénario et de story-board, à l'animation et à la réalité virtuelle avec la participation de plusieurs cinéastes.

Plusieurs genres d'animations seront abordés lors de ces journées par les cinéastes Samy Lamouti, Kamel Zakour, Bachir Tayeb Chérif et Khaled Chiheb.

Une série de projections d'oeuvres algériennes et un programme pour enfants sont également au programme au Palais de la culture Moufidi-Zakaria et dans les salles de la Cinémathèque d'Alger et de Tizi Ouzou. Organisé avec le soutien du ministère de la Culture, ces journées, premières du genre, se poursuivent jusqu'au 31 décembre. **R. I.**

Timimoune

## Plusieurs troupes animent la première soirée du festival d'Ahellil

Plusieurs troupes d'Ahellil locales ont gratifié le public d'un spectacle riche en couleurs et sonorités, mercredi soir dans l'Oasis rouge, Timimoune (200 km au nord d'Adrar), dans le cadre de la première soirée du Festival culturel national d'Ahellil (28-30 décembre).

Des associations versées dans le patrimoine d'Ahellil ont présenté, à un public connaisseur et intéressé venu très nombreux au théâtre de plein air, des facettes poétiques de cet art lyrique, et à la fois mystique, ancestral, durant cette première représentation qui s'est poursuivie très tard dans la soirée.

Les troupes participantes, qu'elles soient masculine ou féminine ou de jeunes, se sont produites sur scène dans une chorale d'une parfaite harmonie, reflétant l'ancrage de cet art dans la région du Gourara et l'attachement de ses populations, à travers les générations, à cet art ancestral authentique.

Ainsi, les associations El-Ichraak El-Thakafia, Tifaout lil Folklore, Kawkab El-Sahra et El-Diwane, issus des communes de Ouled Aïssa et Cherouine, ainsi que les associations Agidi El Thakafia de la commune d'El Ksour et la troupe féminine Tin-Houlaouine de Timimoune, ont présenté des morceaux d'Ahellil qui ont charmé le public par la beauté des textes chantés, puisés d'un répertoire notoire, au niveau local et national.

Cette manifestation culturelle nationale, placée cette année sous le signe de «Message des aïeux aux descendants», est dédiée au regretté Cheikh Da Mehmi Mohamed Benameur, qui a été un des piliers de ce patrimoine d'Ahellil, dans le genre tegrabet durant le siècle dernier. Ce festival se poursuit par des soirées Ahellil, animées par une trentaine d'associations, en plus d'activités folkloriques les après-midi au niveau du théâtre de plein-air, dans le cadre de l'animation de l'environnement.

Ce Festival culturel d'Ahellil revêt un grand intérêt dans l'animation de la scène culturelle locale, au regard de sa dimension civilisationnelle et son impact touristique.

Il draine, en effet, de plus en plus de touristes, notamment en cette période de vacances de fin d'année, et constitue ainsi une occasion pour les visiteurs à la fois de se rapprocher de ce patrimoine séculaire du Gourara et d'apprécier la beauté du paysage naturel de l'Oasis rouge, son urbanisme particulier et ses sites touristiques et archéologiques. **T. R.**

## PAROLES DE FEMMES

«Gare à la flatterie, ma fille : trop de sucre gâte les dents.»

Madame de Sévigné



## FEMMES

ILS ONT DIT :

«Les compliments sont le protocole des sots.»

Voltaire

ACTU-FEMMES

Page animée par Tinhinan

# Kate Middleton : La reine Elisabeth II la force à travailler

2016 fut son année ! La duchesse a travaillé dur comme l'avait exigé la reine.

**K**ate Middleton a travaillé cette année. La reine Elisabeth II s'en réjouit. La duchesse de Cambridge a retroussé ses manches, mis ses plus belles robes, salué des mains, pris des enfants dans les bras. Souriante, avenante, belle, glamour... bref parfaite ! On n'a vu qu'elle en 2016. Il faut dire que la presse avait salué son peu d'enthousiasme à participer l'année dernière à des événements qui incombent à son futur statut de reine d'Angleterre. Certains même la taxait de fainéante... Quelle insulte !

Il est vrai que Kate a un temps privilégié sa vie de famille à la campagne, à Anmer Hall où elle s'occupe de ses deux enfants, Georges, trois ans, et Charlotte, 19 mois. Elle ne souhaite pas être une mère courrant d'air. Elle sait que sa belle-mère défunte, Diana, s'était plainte de ne pas voir grandir ses fils, trop accaparée par ses obligations d'Altesse Royale. Pour elle, il est hors de question de passer à côté des premières années de sa tribu. A Anmer Hall, William et Kate se sont construits un cocon d'amour, loin des regards indiscrets et loin de toutes représentations. Mais quand la reine Elisabeth II, 90 ans, exige, Kate s'exécute. Elle a donc effectué 138 engagements officiels cette année, contre 61 en 2015. Bravo Kate !



## BIEN-ÊTRE

## NEUF CHOSES CONTAGIEUSES SANS QUE VOUS NE LE SACHIEZ !

**Saviez-vous que le bâillement ou certaines émotions peuvent s'avérer aussi contagieux qu'une grippe ? Veillez à laisser les choses négatives de côté au profit des bonnes ondes !**

## 1/ Le stress

Une étude publiée dans le journal Social Neuroscience en 2012 a démontré que le simple fait d'être au contact d'une personne stressée influencerait sur notre production de cortisol, l'hormone du stress. D'autres recherches ont avancé que nous étions réceptifs à l'odeur de sueur, même indétectable, d'une personne stressée, et que cela suffit à nous mettre en alerte.

## 2/ Les objectifs

Avez-vous déjà remarqué comme un enfant peut se focaliser sur un jouet juste

parce qu'un autre enfant le désire, et s'en désintéresse une fois qu'il le possède ?

Une étude de 2012 a démontré que ce qui nous motive, c'est l'envie de posséder plutôt que le fait de simplement posséder. Vouloir ce que les autres pourraient avoir à notre place nous permet d'avancer et de nous dépasser.

## 3/ La solitude

La solitude nous rend négatifs, irritables et nous met sur la défensive. Les gens solitaires sont donc plus susceptibles de mal se comporter avec les autres. Ces nouvelles personnes font donc de même avec les suivantes, et ainsi de suite, perpétuant une mauvaise énergie.

## 4/ La peur

Il est possible de ressentir la peur d'une personne à ses expressions faciales mais aussi à son odeur. Cela explique notamment comment les mouvements de panique se forment sans raison apparente dans une foule. Cette réponse permet aux

" groupes " de mieux se protéger du danger.

## 5/ Le dégoût

Les signaux chimiques que libère notre organisme peuvent véhiculer différentes émotions, même si les phéromones sécrétées à travers notre peau ne sont pas forcément détectables. Ainsi, nous pouvons partager des émotions comme le dégoût.

## 6/ La joie

Il n'est pas nécessaire d'avoir un contact direct avec une personne pour véhiculer la joie. Il est possible de communiquer le bonheur rien que par le regard. Ainsi, l'attitude joyeuse d'une personne peut suffire à transmettre la bonne humeur à travers tout un groupe de personnes.

## 7/ Les pensées négatives

Il n'y a pas que les émotions qui peuvent passer d'une personne à l'autre, mais aussi une façon de penser, comme la tendance à voir tout en noir. Une étude récen-

te a démontré que les étudiants se calent souvent sur l'état d'esprit de leur colocataire. Ainsi, ceux qui partagent leur habitat avec une personne souriante et positive abordent la vie d'une meilleure façon, tandis que ceux qui sont entourés de négativité finissent par broyer du noir.

## 8/ L'essoufflement

Attention quand vous êtes à votre salle de sport et que vous jetez un œil aux autres personnes. Quand celles-ci ont les joues gonflées et peinent à trouver leur respiration, cela a un impact également sur vous en accélérant votre respiration. Cela serait dû à notre capacité d'empathie, qui provoque une réponse involontaire de notre organisme.

## 9/ Les démangeaisons

Voir quelqu'un se gratter active les zones de notre cerveau en cause dans les perceptions physiques de démangeaisons. Encore une fois, notre capacité d'empathie y serait pour beaucoup !



**Les DEBATS**

Quotidien national  
d'information

Edité par la SARL  
MAHMOUDI INFO

Le fondateur  
Abderrahmane Mahmoudi

• Gérante Naima MAHMOUDI • Directeur de la publication Aïssa KHELLADI •

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.63.45.42 -

Fax : 021.63.45.13 - Service Publicité : 021.63.42.65 • Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : <http://www.lesdebats.com> • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021.73.30.43

## SPORTS

CAN-2017

## La liste des 23 joueurs sera connue lundi

La liste définitive des 23 joueurs algériens retenus pour la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2017) devrait être communiquée lundi par le sélectionneur Georges Leekens, selon la Fédération algérienne de football (FAF) qui a fait part de cette décision sur son site.

«Georges Leekens animera une conférence de presse le lundi 2 janvier 2017 à



11h00 à la salle des conférences du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger (stade du 5-Juillet). La liste des joueurs algériens convoqués pour la CAN-2017 qui aura lieu du 14 janvier au 5 février, sera communiquée avant le début de la

conférence», précise la FAF.

Le technicien belge a déjà établi une liste élargie de 32 joueurs en vue de la CAN-2017. L'Algérie affrontera en amical la Mauritanie le 7 janvier prochain au stade Mustapha-Tchaker de Blida à 17h00. La FAF

n'a, en revanche, pas parlé de la deuxième rencontre amicale que les deux formations devraient disputer le 10 du même mois au Centre technique de Sidi Moussa (Alger).

La sélection algérienne entamera un stage lundi à Sidi Moussa et se déplacera au Gabon le 12 janvier. Lors de la CAN-2017, l'Algérie évoluera dans le groupe B en compagnie du Zimbabwe, de la Tunisie et du Sénégal. Mahrez, Slimani et Ghoulam dans l'équipe type africaine de l'année 2016

Sur un tout autre plan, le football algérien est présent en force dans l'équipe type africaine de l'année 2016 choisie par le magazine spécialisé France Football qui a retenu trois «Verts» dans son onze modèle.

Il s'agit de Riyad Mahrez et d'Islam Slimani (Leicester City, Angleterre) ainsi que de Fawzi Ghoulam (Naples, Italie).

Outre ces trois éléments, l'équipe type africaine a comporté l'Égyptien Mohamed Salah, un trio ivoirien, un duo sénégalais, le gardien de but de Sundowns (Afrique du Sud), l'Ougandais Denis Ounyangi et le Gabonais Aubameyang. Cela montre donc que les Algériens sont en excellente forme cette saison, et gageons que cela pourrait profiter à la sélection nationale lors de cette CAN du Congo.

Imad M.

## Arabie saoudite L'entraîneur d'Ennasr veut recruter Soudani

■ L'international algérien, Hilal Soudani, est courtisé en Arabie Saoudite où l'entraîneur d'Ennasr, le Croate Zoran Mamic, souhaite l'engager à l'occasion du mercato hivernal, indique jeudi la presse locale. Soudani, dont le contrat avec le Dynamo Zagreb (Croatie) expire en juin prochain, est pressenti pour changer d'air dès cet hiver, d'où l'intérêt que lui accorde Mamic, qui n'est autre que son ex-entraîneur chez les champions de Croatie en titre. L'attaquant de 29 ans, meilleur buteur de la phase aller du championnat croate (10 buts), est également cité par la presse spécialisée comme étant la cible de formations belges et turques. Deuxième meilleur meilleur goleador en activité de la sélection algérienne, Soudani s'apprête à disputer sa troisième Coupe d'Afrique des nations avec la sélection algérienne à partir du 14 janvier prochain au Gabon.

## Championnat national de Voile

### Domination des véliplanchistes internationaux

■ Les véliplanchistes internationaux évoluant dans les différents clubs de voile, ont imposé leur suprématie lors des épreuves de la seconde journée de la quatrième et dernière phase du championnat d'Algérie de voile, disputée à l'Ecole nationale des sports nautiques et subaquatiques de Bordj El-Bahri (Alger). Dans la spécialité Optimist, c'est Amani Bouras (CN El Marsa) qui a dominé les courses féminines, tout comme Hichem Mokhtari (Club de Tipasa) chez les garçons. En RSX, c'est l'international Hamza Bouras (CN El Marsa) qui s'est imposé à l'issue des courses disputées de mercredi. Chez les dames c'est Katia Belabes (Jeunesse sahel El Marsa) qui a pris le meilleur sur ses adversaires. En Race Board, Djella Abdellatif (Sindbad/Oran) a remporté la première place du classement chez les messieurs, alors qu'Amina Berrich (Sindbad, Oran) a dominé chez les dames. Dans l'épreuve de Bic Techno, la 1<sup>re</sup> place est revenue à Hassen Bouteraa (Fun Gliss Skikda), alors que Rezouani Meriem (CN Marsa) s'est imposée chez les dames.

## Leicester City

### Mahrez serait une des surprises du PSG

■ L'international algérien Riyad Mahrez serait une des surprises de Paris Saint-Germain, Ligue 1 du football français, au mercato estival, rapporte jeudi le site FOOTsur7, citant The Sun. Selon la même source, le président du PSG, Nasser Al-Khelaïfi et son directeur du football, Patrick Kluyvert veulent de grands noms l'été 2017, et Riyad Mahrez serait déjà sur les tablettes parisiennes comme l'un des gros coups à réaliser absolument. D'après les dernières informations du Sun, le joueur de Leicester City serait la grande priorité du Paris Saint-Germain en cas d'échec de la piste menant à l'international brésilien de Liverpool FC, Philippe Coutinho. Avec les incessants pépins physiques de Javier Pastore, Unai Emery aimerait recruter un véritable meneur de jeu pour renforcer son effectif. Mais le dossier de l'international algérien, précise la même

source, ne sera activé, qu'en cas d'échec de la première priorité du club parisien, qui est le meneur brésilien. Pour le site FOOTsur7, Riyad Mahrez (25 ans), en difficulté avec Leicester City cette saison, pourrait se laisser convaincre par un nouveau challenge l'été prochain. Joueur de premier plan, l'Algérien possède toutes les qualités pour devenir un élément incontournable du PSG où il pourrait mettre un terme à son bail, qui court avec Leicester City jusqu'en 2020, pour revenir en Ligue 1 française. Riyad Mahrez sera certainement présent parmi les vingt-trois (23) joueurs des Verts retenus pour la phase finale de la CAN-2017 au Gabon (14 janvier-5 février). La liste définitive des 23 joueurs algériens retenus pour l'édition-2017 de la CAN sera communiquée lundi prochain par le sélectionneur Georges Leekens.

## Championnat arabe de Basket-ball

### L'EN au Caire pour jouer les premiers rôles

La sélection nationale de basketball, messieurs, prendra part au championnat arabe des nations, prévu du 30 décembre au 8 janvier au Caire (Egypte), avec l'ambition de jouer les premiers rôles et «dénicher de nouveaux talents» en l'absence des joueurs du GS Pétroliers. Le Directeur technique national (DTN), Ali Filali, a déclaré que l'objectif principal de cette participation sera de trouver les joueurs susceptibles de renforcer les rangs de la sélection nationale lors des deux tournois de la zone 1 (Algérie, Tunisie, Maroc, Libye) qualificatifs à

l'Afrobasket 2017 au Congo. «Nous avons décidé de nous passer des services des joueurs du GS Pétroliers qui ont enchaîné trois compétitions en deux mois, afin de leur permettre de se reposer et être en forme pour les tournois de qualification à l'Afrobasket 2017. Le championnat arabe des nations servira donc à dénicher des joueurs susceptibles de renforcer l'équipe lors de ces tournois», a-t-il indiqué. «Les éléments évoluant à l'étranger ne figurent pas également sur la liste des convoqués en raison de leur engagement avec leurs

clubs respectifs», a ajouté le DTN. La sélection algérienne, conduite par l'entraîneur national Ahmed Loubachria, a effectué un stage de préparation du 17 au 27 décembre en Serbie durant lequel elle a disputé trois matchs amicaux et rejoindra directement la capitale égyptienne. Pour cette compétition, coach Loubachria a retenu une liste de 16 joueurs composée de jeunes talents prometteurs à l'image du meneur de jeu du NA Hussein Dey, Mohamed Zaki Guermat, ou encore du pivot du CRB Dar El-Beida, Oussama Aggoune.

## Judo

### La Fédération algérienne fait part de nouveaux règlements

■ La Fédération internationale de judo (IJF) a publié mardi la liste des nouveaux règlements qui seront bientôt adoptés en vue des importantes échéances à venir et que la Fédération algérienne de judo (FAJ) s'est empressée de transmettre aux athlètes locaux, afin qu'ils soient assimilés le plus tôt possible avant d'être mis en application sur le tatami. En judo, l'arbitrage est en effet très strict et la moindre erreur, par méconnaissance des règlements, peut engendrer une disqualification systématique, ou même le retrait d'une médaille. Pendant les jeux Olympiques de 2016 à Rio (5-21 août), la judoka française Priscilla Gneto (-52 kg) a été disqualifiée dès le premier tour pour une faute de bras contre la Suisse Evelyn Tschopp, dont

elle avait saisi la jambe alors que les nouveaux règlements l'interdisaient. Pour éviter à ses judokas de connaître des mésaventures similaires lors des importantes échéances à venir, la FAJ s'est donc empressée de communiquer les règlements fraîchement adoptés par l'IJF et qui seront présentés lors du séminaire d'arbitrage et de coaching, prévu du 5 au 8 janvier 2017 à Bakou (Azerbaïdjan). «L'objectif est de promouvoir les règles du judo, tout en les rendant plus simples et plus faciles à comprendre», a indiqué la Fédération internationale de judo, ajoutant que le but de ces nouvelles règles est de «donner la priorité à l'attaque et à la réalisation de l'ippon». Comme ce fut le cas en 2012 après les Jeux de Londres, la Fédération inter-

nationale de judo a soigneusement analysé les quatre dernières années, tant d'un point de vue organisationnel que technique. Le bilan a été sans équivoque : les capacités techniques des athlètes ont évolué de manière très positive, et preuve en est, le nombre d'ippons qui a fortement augmenté, atteignant plus de 80% dans certaines catégories de poids, à l'occasion notamment des derniers championnats du monde, disputés en août 2015 à Astana (Kazakhstan). Les plus importantes parmi ces nouvelles règles, la durée du combat, qui sera désormais de quatre minutes, aussi bien pour les messieurs que pour les dames, alors qu'auparavant, elle était de cinq. Le nombre de «shido» a également baissé, passant de

quatre à trois, le troisième étant synonyme de disqualification (Hansoku Make). Concernant l'évaluation des points, il n'y aura plus que l'ippon et le waza-ari. La valeur du waza-ari inclut celle donnée au «yuko» par le passé, et désormais, deux waza-ari ne sont plus l'équivalent d'un ippon. Pour ce qui est de l'immobilisation au sol (Osae Komi), 10 secondes rapportent un waza-ari et il faudra 20 secondes pour obtenir un ippon, suivant les nouvelles règles, élaborées sur la base des propositions faites par les fédérations nationales ainsi que 20 directeurs du comité de coordination IJF et qui ont été analysées plus tard par le groupe d'experts de l'IJF et les services techniques du Comité exécutif.





Alger  
Ensoleillé  
Min 14 °C  
Max 28 °C



Oran  
Ensoleillé  
Min 12 °C  
Max 29 °C



Annaba  
Ensoleillé  
Min 15 °C  
Max 28 °C

http://www.lesdebats.com

Chili

## La veuve de Pinochet nie tout détournement de fonds

La veuve de l'ancien dictateur chilien Augusto Pinochet (1973-1990), Lucia Hiriart, a nié devant la justice tout détournement de fonds publics lors de la vente d'immeubles par la fondation qu'elle présidait, a rapporté le journal chilien El Mercurio. "Tout l'argent de cette vente est allé au patrimoine de (la fondation) Cema-Chile. A aucun moment ces fonds n'ont été détournés à des fins personnelles, que ce soit pour moi ou ma famille", a déclaré Mme Hiriart, âgée de 94 ans, selon des extraits de sa déposition devant le juge publiés jeudi par le journal. "Aucun centime ne passait par moi", a-t-elle ajouté devant le juge Guillermo de la Barra, qui l'avait interrogée le 14 décembre à son domicile de Santiago. Créée au départ pour proposer des formations professionnelles aux femmes au foyer, la fondation, dont Mme Hiriart était présidente il y a encore quelques semaines, a peu à peu laissé de côté son caractère social pour devenir "une base d'appui" au régime Pinochet. En décembre 2015, le ministère des Biens nationaux avait porté plainte pour récupérer "134 propriétés transférées gratuitement" à la fondation, dont 118 ont été jusqu'à présent estimées à environ 120 millions de dollars. Entre 2009 et 2015, la fondation aurait vendu 36 immeubles pour un prix de 18,4 millions de dollars, selon la justice. R. I.

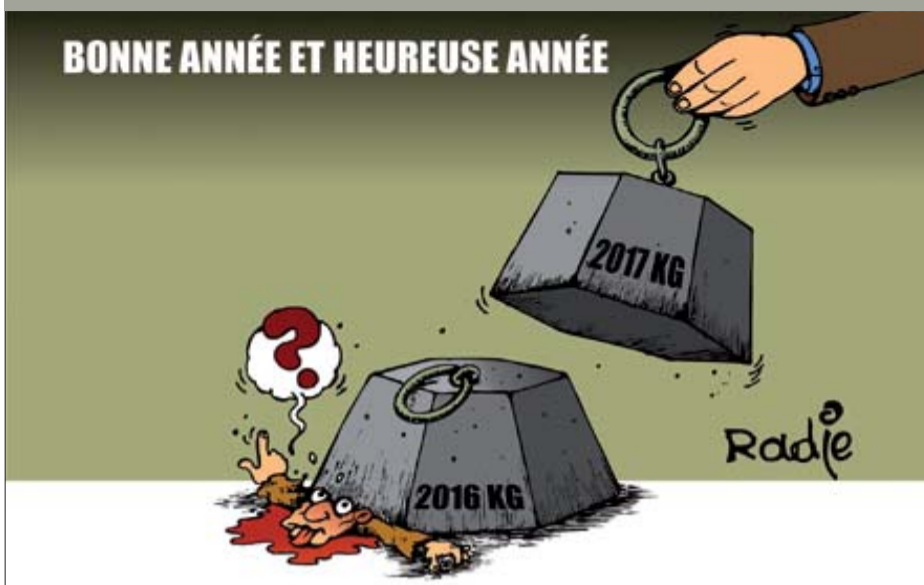
Grande-Bretagne

## Des demandeurs d'asile mineurs lancent une action en justice

Une trentaine de demandeurs d'asile mineurs de la «Jungle» de Calais ont lancé une action en justice contre le ministère britannique de l'Intérieur après le refus de leur demande d'asile, l'accusant de l'avoir mal traitée, selon leurs avocats. Cette procédure a été lancée par 36 mineurs n'ayant pas de famille au Royaume-Uni, parmi lesquels 28 se sont vu signifier les 15 et 16 décembre le refus de leur demande d'asile tandis que les huit autres attendent encore la décision de Londres, selon le quotidien *The Guardian*. "Le contentieux de fond a été introduit le 23 décembre", a précisé un porte-parole du cabinet juridique Duncan Lewis, qui représente les plaignants. Les avocats argumentent que le ministère de l'Intérieur n'a pas fourni de décisions écrites en refusant ces demandes d'asile et n'a pas tenu son engagement d'accueillir les mineurs vulnérables du camp de réfugiés de Calais, selon la section 7 du projet de loi sur l'immigration connu sous le nom de l'amendement Dubs, en raison d'une série de nouveaux critères d'éligibilité édictés par Londres mi-novembre. Selon ces critères, à moins d'attaches familiales, il faut avoir 12 ans ou moins, ou bien avoir 15 ans ou moins pour prétendre fouler le sol britannique. Ces mineurs ont été répartis dans des centres d'accueil en France depuis la fermeture du camp de Calais en début novembre. "C'est moralement répréhensible et, selon nous, tout simplement illégal que ces enfants n'aient pas reçu de raisons écrites au refus de leur demande et qu'ils aient appris ces refus lors de réunions de groupe sans qu'une procédure appropriée ait été mise en place", a ajouté Toufique Hossain, directeur du droit public au cabinet Duncan Lewis, dans le *Guardian*. Pour Alf Dubs, un Lord travailliste dont un amendement voté en mai prévoyant l'accueil de ces mineurs vulnérables porte le nom, les autorités britanniques "sont revenues sur leur parole". Il a affirmé à l'agence Press Association que les nouveaux critères "violent le texte et l'esprit de l'amendement" adopté en mai censé ouvrir les portes du Royaume-Uni à quelques centaines de réfugiés mineurs isolés sans attaches familiales. Plus de 750 mineurs de la «Jungle» de Calais sont arrivés au Royaume-Uni cette année, selon les autorités britanniques. K. L.

GHIR HAK

radje07@yahoo.fr



Transport aérien

## Tassili Airlines ouvre une liaison régulière Alger-El Bayadh



La compagnie aérienne publique Tassili Airlines (TAL) a inauguré jeudi une nouvelle liaison Alger-El Bayadh dans le cadre de son programme d'exploitation du réseau de transport domestique.

Cette desserte sera à raison deux vols hebdomadaires, dimanche et jeudi, avec une tarification promotionnelle de lancement en aller-retour à partir de 5 675 DA TTC. Présent à la cérémonie de lancement, le wali d'El Bayadh, Abdellah Ben Mansour, s'est félicité de l'ouverture de cette ligne estimant que «cette nouvelle ligne est un acquis pour la région qui recèle d'énormes potentialités économiques, notamment dans le domaine de l'agriculture et du tourisme».

«L'ouverture de cette ligne est une réponse à notre demande formulée en matière de transport au profit de la population d'El Bayadh», a dit M. Ben Mansour, ajoutant que la wilaya demandera «davan-

tage de dessertes locales et même internationales, avec plus de capacité».

Pour sa part, le P-DG de TAL, Belkacem Harchaoui, a indiqué que cette nouvelle ligne contribuera au développement économique de la wilaya et répondra aux besoins de la population en matière de transport aérien. Afin de faciliter les réservations et de s'approcher de la clientèle locale, deux agences commerciales de Tassili Airlines ont été inaugurées, la première au niveau de l'enceinte aéroportuaire d'El Bayadh tandis que la seconde est au niveau de la gare routière du chef-lieu de la wilaya.

Rencontrés durant ce vol inaugural effectué à bord d'un appareil d'une capacité de 74 places, des passagers ont salué l'ouverture de cette desserte.

«D'habitude, on fait 6 à 7 heures par route et parfois plus, aujourd'hui on a fait ce trajet en 1h15 avec confort et sécurité. C'est une bonne chose pour nous et pour les

habités de cette destination», a dit un jeune cadre.

Selon M.Harchaoui, la compagnie a lancé récemment un appel d'offres international pour l'acquisition de quatre nouveaux appareils d'une capacité de 150 sièges chacun.

La compagnie qui possède en toute propriété une flotte de 12 aéronaves de divers types, dont la capacité varie entre 37 et 155 sièges assure, outre des lignes domestiques, cinq dessertes à l'international, exclusivement vers la France, (Paris, Strasbourg, Marseille, Nantes, et Lyon).

M. Harchaoui a indiqué à cette occasion que la compagnie envisage d'ouvrir durant le premier trimestre 2017 une nouvelle ligne internationale (Alger-Noakchout via Tindouf).

Le lancement de cette ligne fera suite aux orientations du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui a insisté récemment sur la nécessité pour TAL d'exploiter des lignes africaines.

Pour rappel, TAL avait été créée en 1998 dans le cadre d'un joint-venture entre Sonatrach et la compagnie Air Algérie, avant de devenir une filiale à 100% du groupe pétrolier depuis 2005.

Avant de se lancer dans le transport régulier grand public, TAL transportait le personnel de Sonatrach et assurait des dessertes internationales réservées aux travailleurs de sociétés étrangères du secteur de l'énergie activant en Algérie.

R. N.

## ACTU...

Carburants

## Les prix à la pompe applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017

Les prix à la pompe des carburants toutes taxes comprises (TTC) tels que fixés par l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) en application de la loi de finances 2017 seront comme suit à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017 :

- Essence normale : 32,69 DA/litre
- Essence super : 35,72 DA/litre
- Essence sans plomb : 35,33 DA/litre
- Gas-oil : 20,42 DA/litre
- GPL-carburant : 9 DA (inchangé)

Dans son communiqué portant notification des prix à la pompe des carburants (TTC), l'ARH précise que ces prix avaient été déterminés en application des articles 26, 28 et 29 de la loi de finances 2017.

Pour rappel, cette loi prévoit l'augmentation des tarifs actuels de la Taxe sur les produits pétroliers (TPP) pour le gasoil et les trois types d'essence, dont le produit est affecté en totalité au budget de l'Etat.

L'augmentation de cette taxe permettra, également, une hausse en matière de TVA dont le produit est partagé entre le budget de l'Etat et les budgets communaux.

L'impact fiscal attendu de cette mesure en matière de TPP et de TVA applicables sur les carburants est de l'ordre de 42,5 milliards de DA (30,36 mds DA pour la TPP et 12,13 mds DA pour la TVA).

R. N.

Ils proviennent du Maroc

## Saisie de plus de 2 000 comprimés d'Ecstasy

Les services de la Gendarmerie nationale ont saisi, jeudi, tôt le matin, à Maghnia (Tlemcen) 2 022 comprimés d'Ecstasy lors de deux opérations distinctes, a-t-on appris de ce corps de sécurité.

La première saisie a été opérée au niveau d'un point de contrôle de sécurité routière, au niveau de l'axe de l'autoroute Est-Ouest, à Maghnia.

La fouille minutieuse d'un véhicule venant du sens des frontières Ouest, a permis la découverte de 1 200 comprimés d'Ecstasy. Deux narcotrafiquants ont été arrêtés, lors de cette opération, a précisé la même source.

Pas loin du lieu de la première saisie, les services de la gendarmerie ont opéré, lors d'un point de contrôle de sécurité routière, dans la zone d'El Btine, relevant de la commune de Maghnia, une deuxième saisie de ce même type de psychotropes. 822 comprimés d'Ecstasy ont été découverts, soigneusement dissimulés au bas du filtre à air du moteur du véhicule.

Le conducteur à été arrêté, selon la même source qui a fait état de l'ouverture d'enquêtes sur ces deux affaires.

Y. L.

Béjaïa

## Cinq casemates pour terroristes détruites

Cinq casemates pour terroristes ont été détruites mercredi à Béjaïa par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP a détruit, le 28 décembre 2016 à Béjaïa/5°RM, cinq casemates pour terroristes», a précisé la même

source.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, à Mechria/2°RM, deux narcotrafiquants à bord d'un camion chargé de 199 kg de kif traité.

A Bordj Badji Mokhtar/6°RM, un détachement de l'ANP a appréhendé deux contrebandiers et saisi 7,75 tonnes de denrées alimentaires et 4 200 litres de carburant, tandis que

des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté, à El-Oued/4°RM, deux autres contrebandiers à bord d'un camion chargé de 8 240 unités de différentes boissons.

Aussi, des éléments de la Gendarmerie nationale et des gardes-frontières ont arrêté à Tlemcen/2°RM, El-Taref/5°RM, In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar/6°RM, 38 immigrants clandestins de différentes nationalités africaines.

R. B.